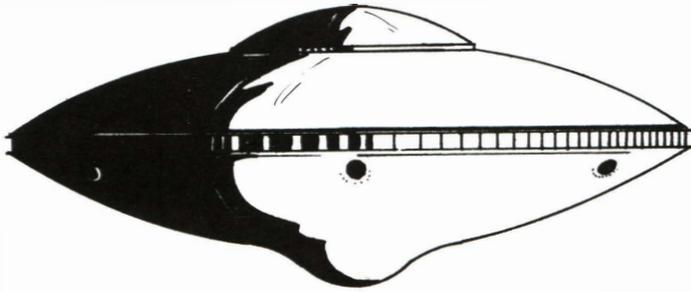


# UFO • QUEBEC

\$1.00

ARBETSGRUPPEN FÖR UFOLOGI

## INFORMATION RECHERCHES



NO: 



# RESEAU UFO QUEBEC

SI VOUS OBSERVEZ UN UFO, APPELEZ  
TOUT DE SUITE UN DES NUMEROS SUIVANTS  
POUR REJOINDRE UN DE NOS ENQUETEURS :

MARC LEDUC 653-7767  
Régions de Montréal et de Saint-Bruno

PHILIPPE BLAQUIERE 467-3630  
Régions de Rougemont, St-Hilaire,  
St-Hyacinthe

MONIQUE BENOIT 836-2131  
Régions de Joliette, Berthierville

WIDO HOVILLE 626-9125  
Régions de Montréal, les Laurentides.

NOUS ENVERRONS QUELQU'UN SUR LES  
LIEUX AUSSI VITE QUE POSSIBLE.

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL DE  
UFO-QUEBEC EN NOUS FAISANT CONNAITRE  
VOS NOM ET NUMERO DE TELEPHONE, AINSI  
QUE LA REGION OU VOUS HABITEZ.

## SOMMAIRE



EDITORIAL.....CLAUDE MAC DUFF..... PAGE 3

ENQUETES AU QUEBEC

LES OBSERVATIONS DE LA TUQUE.....PHILIPPE BLAQUIERE..... PAGE 4

A TRAVERS LE CANADA ..... PAGE 6

LE CAS DE L'ILE DE LA TRINITE.....MARC LEDUC..... PAGE 8

DOSSIER UFO-QUEBEC

LES UFOS EN BARIL.....WIDO HOVILLE..... PAGE 12

LA VAGUE DE 1973-74 EN FRANCE.....JEAN BASTIDE..... PAGE 16

UFOS ET CHEVEUX D'ANGES.....JEFF HOLT..... PAGE 19

UFOS ET PARAPSYCHOLOGIE.....WIDO HOVILLE..... PAGE 20

EN BREF.....ROBERT SAPIENZA..... PAGE 21

CARNETS MONDAINS.....CLAUDE MAC DUFF..... PAGE 22

INFORMATIONS: RESEAU UFO-QUEBEC.....WIDO HOVILLE..... PAGE 23

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Articles : Claude Mac Duff, Wido Hoville, Jeff Holt, Robert Spaienza, Jean Bastide, Philippe Blaquièrre, Marc Leduc.

Couverture : concept original de Guy Rousseau; Montage et mise en page: Norbert Spehner et Marc Leduc; Traductions : Georges Ethier; Expédition: Paul Blaquièrre; Reproductions photographiques : Marc Baillargeon et Jean Luc Gatien.

S'il y a un " X " dans ce carré, cela signifie que votre abonnement se termine avec le présent numéro.



UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

### ATTENTION : ADRESSE

### POUR ABONNEMENTS :

**361 LE CORBUSIER BELOEIL**

### ANNONCES

La revue UFO-QUEBEC est le résultat du travail effectué en commun par les membres-fondateurs du groupement de même nom et par les collaborateurs divers. C'est-à-dire que tous les textes sont tapés au dactylo par un des membres, le montage, l'illustration et la mise en page sont faits par d'autres membres du groupe, et l'envoi par la Poste des numéros aux abonnés demeure le seul moyen de publicité, par les lecteurs. Nous ne pouvons nous permettre, dans la situation présente, d'utiliser les soins de typographes, de monteurs et de publicistes professionnels, ni une distribution dans les kiosques et les librairies.

Toutefois, la Direction de UFO-QUEBEC est prête à accepter les services d'un ( ou d'une ) dactylographe d'expérience qui accepterait de taper bénévolement les textes, une fois que ceux-ci ont été sélectionnés pour un numéro. Ceci améliorerait probablement encore plus le cachet de la revue, et permettrait en plus de distribuer plus équitablement les différentes tâches purement administratives de la revue. Si donc il y avait un lecteur, ou une lectrice probablement, qui accepterait de collaborer de cette façon avec la revue, prière de s'adresser directement à la revue et de le faire savoir.

UFO - QUEBEC est édité par l'association UFO - QUEBEC à but non lucratif.

#### PRESIDENT

WIDO HOVILLE

#### VICE-PRESIDENT

PHILIPPE BLAQUIERE

#### MEMBRES ACTIFS ET ENQUETEURS

MARC LEDUC  
PAUL BLAQUIERE  
JEAN-LOUIS BLAQUIERE  
NORBERT SPEHNER  
GEORGES ETHIER  
ROBERT SAPIENZA  
PIERRE SMITH  
CLAUDE MAC DUFF

#### CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

DON DONDERI, Ph.D., Psychologie  
JEFF HOLT, B.Sc., M.Ed. Biologie  
MARCEL CONSTANTIN, Physique  
GUY TARDIF, Photographie



# EDITORIAL

claude mac duff

6

SECOND TRIMESTRE 1976

I S S N 0317 - 9311

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (OVNI), DESIGNES INTERNATIONALEMENT PAR 'UFO'.

REDACTEUR EN CHEF  
CLAUDE MAC DUFF

TOUS LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS, LETTRES DES LECTEURS ET RAPPORTS D'OBSERVATION DEVANT ETRE PUBLIES DOIVENT ETRE ENVOYES A L'ADRESSE POSTALE DE LA REVUE :

UFO-QUEBEC  
B. P. 53  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
QUEBEC, CANADA  
H 9 G 2 H 5

Le magazine UFO-QUEBEC est disponible gratuitement en échange d'autres publications du même genre.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Canada, Ottawa.

© Copyright 1976 UFO-QUEBEC,  
2<sup>ème</sup> trimestre 1976

Tarif des abonnements :

Abonnement régulier :  
4 numéros pour \$ 4.00 ( 1 an ).

Abonnement de soutien :  
4 numéros pour \$ 4.00 ( 1 an ).

EUROPE : Ajouter \$ 1.00,  
service par avion.

Un numéro : \$ 1.00

Libellez les chèques à l'ordre de  
UFO-QUEBEC ( ou mandats-poste ).

FAITES PARVENIR LES ABONNEMENTS A  
L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC/ ABONNEMENTS  
361 Le Corbusier  
Beloeil  
Québec, Canada

QUAND VOUS VOUS ABONNEZ, N'OUBLIEZ PAS DE MENTIONNER A PARTIR DE QUEL NUMERO VOTRE ABONNEMENT DOIT COMMENCER. MERCI.

Certains textes soumis à la revue ont dû céder la place à d'autres plus en rapport avec le sujet traité, soit l'ufologie. Non pas que nous écartions la réalité des faits dits "occultes" ou "parapsychologiques", mais bien parce que nous voulons que UFO-QUEBEC garde l'optique de la recherche et de l'information telle qu'elle a été bien définie au départ. D'ailleurs, notre directeur fait justement une mise au point sur ce sujet dans son article à propos de la tendance assez répandue, dans certains groupements, à ramener les faits ufologiques à la parapsychologie seulement.

D'un autre côté, à cause des limites d'espace imposées, nous avons dû reporter au prochain numéro la 2<sup>ème</sup> Partie de l'article de Jeff Holt sur les humanoïdes, ce dont nous nous excusons auprès des lecteurs puisque nous vous l'avions annoncé pour ce numéro, dans le numéro 5.

Comme toujours, nous avons la chronique " Enquêtes au Québec " qui présente la plupart du temps de bons cas détaillés d'observations d'UFOs et d'humanoïdes survenus au Québec. Les enquêteurs Philippe Blaquière et Marc Leduc nous rapportent cette fois des cas qui se sont déroulés à La Tuque, région riche en cas similaires, ainsi que d'autres environnantes.

Etant donné que bon nombre de personnes nous demandent de présenter plus souvent des cas photographiques, M. Leduc a donc décidé de parler d'un excellent cas semblable, peut-être déjà connu dans ses grandes lignes par les lecteurs, mais dont plusieurs autres détails et caractéristiques le précédant et le suivant sont ignorés du public; il s'agit de celui de l'Île de la Trinité, où une quantité remarquable d'incidents entourent ce cas. Les lecteurs sauront certainement apprécier la présentation détaillée qui en est faite.

Wido Hoville, quant à lui, nous fait part des rapprochements très appropriés qui peuvent être faits entre 4 cas mondiaux d'observations d'UFOs en forme de tonneau et d'humanoïdes vus en même temps, ainsi que des réactions causées chez les témoins qui ont été impliqués dans ces cas. En 1962, à Montréal, une observation semblable fut faite par un témoin féminin.

Robert Sapienza, de son côté, nous montre qu'un changement se produit du côté de l'acceptation du sujet des UFOs en certains milieux de travail, ou de classes de gens, dont entre autres certaines compagnies d'aviation dont les pilotes ou les techniciens sont soit intéressés au sujet, soit ont été eux-mêmes témoins de cas ufologiques. Ceci prouve, d'une certaine façon, que, malgré tout, un déblocage certain s'effectue en ces milieux.

Le directeur, par ailleurs, et en plus de la mise au point mentionnée précédemment, nous fait part des derniers éléments concernant la collaboration établie entre les chercheurs et UFO-QUEBEC, ainsi que des développements en rapport avec l'établissement de correspondants en différentes régions du Québec. Cette chronique est à surveiller puisqu'elle permettra de connaître l'expansion du groupement et du réseau de personnes décidées à participer à la bonne marche du groupement pour le faire connaître au public.

Un article sur la venue à Montréal d'un chercheur français très connu, Jimmy Guieu, que j'ai pu suivre dans ses principales activités au Québec pendant 2 semaines, coïncidant avec sa rencontre avec plusieurs membres-fondateurs de UFO-QUEBEC.

Nous espérons que la revue, cette fois encore, vous permettra de juger de l'évolution de la situation. Nous en profitons également pour vous souhaiter de bonnes vacances, enrichissantes et reposantes. N'oubliez pas de garder l'oeil ouvert. De mon côté, je vais faire de même cet été, tout en joignant l'utile à l'agréable pendant ces vacances : en effet, je me marie au mois d'août, et de ce fait mes vacances s'en trouvent être prolongées.

NOUS ATTIRONS L'ATTENTION DES LECTEURS SUR LE CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES

ABONNEMENTS SEULEMENT QUI DEVIENT :

UFO-QUEBEC/ABONNEMENTS  
361 Le Corbusier  
Beloeil, Québec, Canada

L'adresse postale demeure pour la correspondance, les lettres des lecteurs, les rapports d'observation, les cas rapportés. SEULS LES ABONNEMENTS DOIVENT ETRE ENVOYES A CETTE NOUVELLE ADRESSE.

# PHÉNOMÈNES AU QUEBEC



## LES OBSERVATIONS DE LA TUQUE

**ph. blaquière**

La région de La Tuque est une région de notre Province qui est régulièrement visitée par des OVNI. Cette région semble être choyée par nos visiteurs insolites. Il y a plusieurs centrales hydro-électriques dans le secteur, et plusieurs lignes haute-tension sillonnent toute la région. La majestueuse rivière Saint-Maurice a été le théâtre de plusieurs observations et tout le long de son parcours des dizaines de témoins nous ont rapporté de nombreux cas très intéressants de phénomènes insolites.

Pour en citer quelques-uns sur cet axe La Tuque- Trois-Rivières et Rive Sud, en passant par Drummondville, donc sur cet axe nord-sud, il y a les observations de La Tuque, du Lac à Beauce, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Jean-des-Piles, Saint-Mathieu, Shawinigan, Saint-Thomas-le-Caxton, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, un saut par-dessus le fleuve Saint-Laurent, la région de Drummondville, et ça continue avec Acton Vale, Waterloo, etc... et j'en passe. Avis aux témoins de la région de La Tuque.

Nous demandons aux personnes qui sont témoins d'une observation d'OVNI de bien vouloir communiquer avec la représentante de notre groupement de recherche UFO-QUEBEC, pour toute la région de La Tuque:

Madame Pierrette Grenon  
344 rue Lamontagne  
La Tuque  
Téléphone : 523-5479

Je lance donc une invitation toute spéciale aux personnes qui ont été, qui sont ou qui seraient confrontées avec ce phénomène de bien vouloir communiquer avec Madame Pierrette Grenon; tout détail nous est d'un précieux secours dans la recherche de la vérité sur ce phénomène mondial.

Voici deux rapports qui nous viennent de la région de La Tuque.

Le premier rapport est du 28 octobre 1970. Comme témoin principal, une dame qui nous demande l'anonymat; elle demeure dans la ville même de La Tuque.

LIEU : La Tuque, Comté Laviolette.  
DATE : Mercredi, 28 octobre 1970.  
HEURE : 18 h 30.  
TEMPERATURE : Ciel clair, sombre, presque la nuit.

### DESCRIPTION DU FAIT : (le témoin parle)

Il était environ 18 h 30, le soir du 28 octobre 1970. Je travaillais dans ma cuisine. Tout à coup, un bruit à la porte attira mon attention. Des enfants de mon voisinage, ils étaient trois, âgés de 8, 9 et 12 ans, criaient : " Vite, ouvrez la porte, il y a quelque chose d'étrange dans le ciel et on dirait que cela veut atterrir. J'ouvris la porte avec précipitation et je discernai, juste au-dessus de la maison de mon voisin, laquelle est située à 50 pieds environ, un objet qui s'y tenait suspendu à environ 300 pieds de hauteur, n'émettant aucun bruit, mais dont je crus discerner une coupole. Cela m'a paru être un objet d'une très grande dimension. Sur le dessus de la coupole de cet objet, une lumière éblouissante zigzaguait (ce qui me faisait un peu penser à celle qui est émise lorsqu'on fait une soudure dans un atelier).

Les rayons émis par cette lumière me donnait l'impression d'être photographié... On distinguait aussi aux extrémités de l'OVNI des lumières rouges et vertes qui clignotaient. Ma surprise était bien grande et les enfants ne firent observer qu'ils avaient détecté

cet objet alors qu'ils s'amusaient dans une maison en construction, plus précisément dans le solage ( maison en construction voisine de mon voisin). Les enfants prirent peur car, d'après eux, l'objet descendait vers eux. De là leur course jusque chez moi. Nous étions là, les trois enfants et moi-même, un peu éberlués et craintifs car nous réalisions tout à coup que cela n'était ni un avion, ni un hélicoptère, ni un ballon... Je pris, au bout d'une minute ou deux, une décision. Je dis aux enfants de continuer à observer de l'intérieur de la maison, et j'allai chercher mes longues-vue. Cela prit tout au plus une demi-minute. A mon retour, l'OVNI était rendu à la hauteur de la Lune ( du moins, c'est une évaluation facile à l'oeil). A l'oeil nu, on voyait encore le clignotement émis par intervalles réguliers, du rouge au vert, et au blanc.

Un voisin, alarmé par les cris des enfants, me demanda ce qui se passait. Je lui indiquai du doigt l'objet qui fuyait et il me dit qu'il n'y comprenait rien ! Avec l'aide des enfants, nous avons fait un croquis assez simple de l'objet que nous venions d'observer; cela va quand même vous permettre de constater, ou tout au moins d'imaginer l'objet que les témoins et moi-même avons observé.

Un deuxième rapport nous a été fourni par un homme qui, pour la première fois de sa vie, a été confronté avec le Phénomène OVNI. Il était la dernière personne à croire que ça lui arriverait, à lui, d'être spectateur, et un des témoins d'un phénomène aussi insolite que stupéfiant que l'événement qui se déroula dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier. Pour des raisons personnelles, notre principal témoin nous demande l'anonymat; pour ces raisons, le lieu précis de l'observation ne sera pas divulgué.



ENQUETEURS : Marc Leduc, Philippe Blaquière.  
 REGION D'OBSERVATION : La Tuque.  
 DATE : Dans la nuit du 4 au 5 novembre 1975.  
 HEURE : De 0 h 20 à 1 h 00 A.M.  
 TEMPERATURE : Ciel dégagé, tout étoilé.  
 TEMOINS : Quatre témoins, dont deux policiers.

#### DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT :

Notre témoin termine son travail à Minuit, il arrive chez lui vers Minuit vingt minutes. Comme les soirs précédents, il arrête la voiture au même endroit, les phares allumés dirigés sur la porte de la grange car il doit entrer les deux chiens, ce qu'il fait tous les soirs car il n'aime pas se faire réveiller par les aboiements de ces bêtes. Il trouve inhabituel le comportement de ses deux chiens : ils sont très agités et jappent de toutes leurs forces. Après avoir mis les chiens à l'intérieur du bâtiment, il retourne à la voiture, fait marche arrière pour se placer près de la galerie, arrête la voiture, descend, et c'est au moment où il ferme la portière qu'il aperçoit, venant sur sa gauche, cette grosse boule lumineuse blanche, fluorescente et pulsante, de la grosseur apparente de la pleine Lune; il s'inquiète, vu que la boule s'approche rapidement avec un bruissement. Pris de panique, notre témoin n'a fait qu'un bond et s'est précipité vers la galerie, a ouvert la porte et, se sentant en sécurité, s'est retourné pour voir ce qui venait derrière lui. A ce moment, la boule lumineuse était stationnaire au-dessus d'une haie qui sépare le terrain, à peine à 50 mètres du témoin. Cette boule pulsante, qui faisait bien douze centimètres à bout de bras, était à peine à trois mètres du sol, et était maintenant immobile.

Le témoin entendait un bruit comme un léger vent qui souffle. Le témoin ne pouvait distinguer la forme de l'objet, à cause de la luminosité de cette sphère. Après environ cinq minutes d'observation, il voit cet objet qui s'incline légèrement et presque instantanément se déplace de l'autre côté de la route, à soixante mètres d'altitude, au-dessus d'une petite carrière située à trois cents mètres de la maison. Maintenant cette boule ressemblait à une grosse Lune de couleur blanche comme un néon, elle pulse et semble tourner sur elle-même de droite à gauche. A ce moment, le témoin pense à sa forme et se dit qu'il faut qu'elle voit cela. En toute hâte, il monte au deuxième étage, réveille celle-ci et, de la fenêtre de la chambre, tous deux voient cette étrange boule lumineuse qui est toujours stationnaire au-dessus de la carrière. Après quelques mi-

notes d'observation, tous deux décident de sortir à l'extérieur afin de mieux voir le phénomène et, après quelques minutes d'observation, un grand vent se met à tourbillonner et, en même temps, une noirceur épaisse, un nuage de ténèbres envahit les environs, graduellement, et cela malgré un beau ciel tout étoilé. Les témoins sont affolés et entrent en vitesse dans la maison. Le vent souffle de plus en plus fort. Par la grande fenêtre panoramique nos témoins voient maintenant une nouvelle manifestation, en face de la maison, de l'autre côté de la route : il se forme dans l'air un espace rempli d'étincelles et de gerbes en mouvement incessant. Ces étincelles de feu blanc volent en tous sens mais dans un espace relativement rond et limité. Plusieurs descendent au sol et remontent en haut dans un va-et-vient continu; le témoin nous dit que c'était comme des étoiles filantes.

Ce phénomène a bien duré une quinzaine de minutes; nos témoins, ne se sentant pas en sécurité, l'homme décide alors d'aller appeler la police. Deux agents en voiture-patrouille lui disent qu'ils seraient sur place dans une vingtaine de minutes. Les témoins trouvent les minutes interminables; ils voyagent d'une fenêtre à l'autre, la boule est toujours stationnaire au-dessus de la carrière quand, tout à coup, le grand vent cesse, la boule lumineuse s'éteint presque aussitôt, plus de pluie d'étincelles : c'est devenu le grand calme. L'homme, regardant par une des fenêtres, à l'arrière de la maison, est témoin d'un nouveau phénomène : il voit deux colonnes noires qui se distinguent dans les ténèbres. Elles proviennent du ciel, passant au-dessus de la maison, et se dirigent quelque part dans le champ, vers le sol, en arrière des bâtiments. Ces deux trombes inversées en forme de cône donnaient l'impression d'avoir à leur base, l'une six mètres de diamètre, l'autre deux mètres. L'homme, perplexe, est très intrigué par ce nouveau phénomène. A ce moment, il voit des lueurs de phares d'auto, puis il voit venir l'auto de la police sur la route. Ces policiers s'arrêtent juste à l'entrée de la carrière et stationnent leur voiture à l'écart du chemin. Le téléphone sonne; c'est le policier qui dit à l'homme qu'ils sont là, qu'ils ne voient absolument rien d'anormal, qu'il n'y a rien à craindre, qu'il peut maintenant aller se coucher et qu'eux surveilleront pour un certain temps. Etant trop sous le choc pour aller dormir, l'homme prend une collation avec sa femme et jase avec elle jusqu'à deux heures et demie; il fait la remarque à son épouse qu'il trouve étrange que les policiers ne soient pas venus à la maison à leur arrivée.

C'est le lendemain qu'il apprend ce qui se passait pendant que les policiers étaient en veilleuse à l'écart de la route.

Ils voyaient une boule lumineuse au-dessus de la maison du témoin, mais par prudence ils n'osèrent pas s'en approcher.

Lors de l'enquête, Marc Leduc et moi-même avons parlé aux deux policiers et tous deux refusèrent de nous donner le moindre détail sur les événements de cette nuit-là. Quinze jours après l'observation du témoin, un autre témoin a vu, vers cinq heures du matin, une boule de couleur rouge-orange, en fusion, avec une traînée de feu, passer au-dessus de la maison de notre même témoin. Aussi, lors de notre passage à La Tuque, nous avons rencontré une dame qui, dans la semaine du 9 novembre (elle ne se souvient pas quel soir exactement), elle, aurait vu, du côté des deux tours, sur la montagne, une lune stationnaire qui était plus petite que la vraie Lune qui, elle, était à sa place normale dans le ciel; quatre témoins ont vu ce phénomène.



#### SUPPLEMENT A L'OBSERVATION.

Dans cette même période, mardi le 11 novembre 1975, j'ai été témoin du passage d'un OVNI.

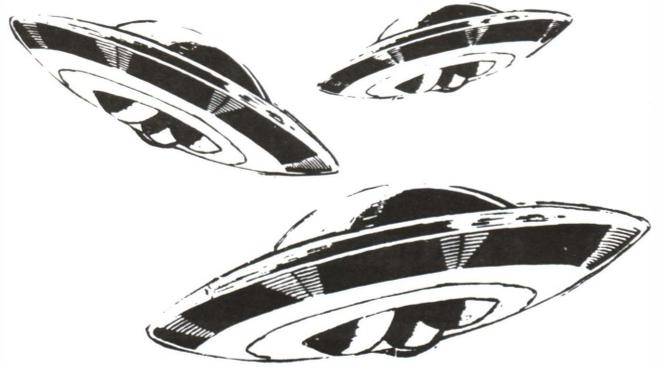
Je revenais du travail, je marchais lentement tout en contemplant le beau ciel tout étoilé, ce que je fais presque tous les soirs; pour moi c'est devenu une habitude : chaque fois que je mets le nez dehors, je scrute le ciel d'un horizon à l'autre.

Donc, j'approchais de ma demeure. Par hasard, je vois, au-dessus de la montagne de Rougemont, un objet qui se déplace à une vitesse moyenne, venant du nord en direction sud; j'ai pu comparer la dimension de cet objet car il a passé à environ 10 degrés sous Jupiter, et j'évalue son diamètre à trois fois celui de Jupiter. Cet objet était entouré d'un petit nuage de brume qui s'illuminait par pulsations lentes, d'un blanc mat, et c'est ainsi que je vis qu'il avait la forme d'un disque. Ce n'était pas brillant, donc cela n'attirait pas l'attention, et l'observation n'a duré que 25 à 30 secondes.

J'ai l'impression qu'il devait être à très haute altitude : je n'ai entendu aucun bruit. Je situe la trajectoire de cet objet à environ soixante degrés d'altitude et je l'ai perdu de vue à environ 40 degrés du côté sud. Cet objet me paraissait flou. A ma montre il était 21 h 29.

Témoin : Philippe Blaquière.

# ...A TRAVERS LE CANADA...



## UN HOMME RAPPORTE AVOIR VU UN OVNI

Brantford, Ontario, 12 janvier 1976.

Un employé de la ville travaillant avec une charrue à neige, tôt ce matin, prétend avoir rencontré un objet volant non identifié à basse altitude.

Ed Morrison, 32 ans, du 161 rue Dundas, a dit en revenant de son travail de nuit : " Ce que j'ai vu était irréal. Au bout de la rue Bell, après avoir tourné, j'ai aperçu cette lumière sortant d'épais nuages; cela ressemblait à une petite fusée qui tournait comme une toupie; cela descendit très bas et survola un champ à ma gauche ".

" Une lumière très brillante sur le dessus s'allumait et s'éteignait. J'ai cru que ma lumière bleue l'attirait, alors j'ai éteint toutes les lumières.

Il dit qu'il a eu peur et a déguerpi de cette région le plus vite possible. Il conduisit pendant une courte distance puis arrêta. L'objet ne fit que descendre et survoler le champ; il ne toucha pas le sol mais sous lui la neige tourbillonnait.

M. Morrison dit que l'objet avait une violente lumière violette en-dessous qui donnait une lueur rosée à la neige, à cet endroit. L'incident ne dura que trois minutes; après l'objet remonta dans les nuages. Il n'y eut aucun bruit. Le témoin n'est pas certain, mais il croit qu'il y avait comme deux antennes sur les côtés qui tournaient aussi.

M, Morrison raconta son expérience à un policier de la ville en prenant un café à 4 h 00 du matin au restaurant Tim Horton. Il dit que le policier lui recommanda de ne pas se laisser influencer par les taquineries de ses compagnons de travail ou les autres; il dit aussi que son sergent avait vu quelque chose de semblable il y a environ une semaine. C'était le deuxième rapport en quelques semaines dans la région de Brantford à propos d'OVNI volant à basse altitude.

" J'aurais pu toucher à l'OVNI ", dit un motoneigiste.

( extrait du " North Bay Nugget ", North Bay, Ontario, 7 janvier 1976 )

Dave Stewart, 552 rue High, et deux amis, étaient sortis pour faire de la motoneige, près du dépotoir sanitaire, au-dessus duquel ils virent l'OVNI.

M. Stewart dit qu'il traversait un champ avec Lloyd Stanley de Marsh Drive. Ils étaient près du garage de M. Stanley, quand ils virent un OVNI venant de la direction du Lac Nipissing.

" J'ai perdu une couple de minutes entre le garage Stanley et une clôture ", dit-il.

"Quand j'ai regardé en l'air, en avant du garage, j'ai vu trois lumières comme des globes extrêmement brillants qui étaient au-dessus de ma tête; si je m'étais mis debout, j'aurais pu y toucher ", dit-il.

" Ce qui m'a le plus effrayé est le fait qu'il n'y avait aucun bruit : il était juste suspendu là, complètement silencieux. M. Stanley était déjà dans le garage. Il a dû voir l'OVNI avant moi. Je courus aussitôt dans le garage de M. Stanley et avant même que le moteur soit éteint j'étais descendu et pas mal nerveux " dit M. Stewart.

"L'OVNI avait environ 6 mètres de diamètre, et quand nous l'avons regardé par la fenêtre du garage, ce véhicule intrus se dirigea vers le dépotoir, toujours sans faire de bruit, et disparut tout simplement, comme une vision.

" J'ai définitivement vu quelque chose; j'aurais pu y toucher ", dit M. Stewart. Je n'ai pas pu voir la forme bien précise de l'objet ni sa couleur, car les trois lumières blanches nous éblouissaient. "

## ONTARIO

### Des OVNI AU-DESSUS DE HARRISTON, ONT.

( extrait de The Daily Mercury, Guelph, Ontario, 22 décembre 1975. )

Le détachement de la Police Provinciale à Walkerton, Ontario, rapporte aujourd'hui que leurs téléphones n'ont pas arrêté de sonner ce matin, à la suite de rapports multiples sur des Soucoupes Volantes qui furent vues au-dessus de Harriston, dimanche dernier.

La police dit que des douzaines d'appels furent reçus de résidents qui voulaient savoir si nous avions pu déterminer la source des lumières clignotantes rouges, vertes et blanches vues dans le ciel dimanche soir.

Une résidente de Harriston, Mme Roy Holton, dit que les lumières ont été vues à environ quatre milles au nord de Harriston, au-dessus de l'endroit connu sous le nom de Green Bush. Plusieurs personnes au Centre des Sports et Pelouses de l'endroit furent témoins ensemble de ces lumières qui survolaient la région dimanche soir, et rapportèrent les faits à la Police Provinciale des détachements de Mount Forest et de Walkerton; mais le détachement de Mount Forest affirme n'avoir reçu aucun rapport.

Mme Holton, qui est correspondante du journal The Mercury, dit que plusieurs personnes lui rapportèrent ces faits, à elle aussi, peu de temps après qu'ils se produisirent. Les rapports qu'elle reçut mentionnent qu'il n'y eut aucun bruit entendu venu de ces objets lumineux, et qu'au moins deux objets non identifiés ont passé en direction nord-ouest au-dessus de Harriston.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

UNE DAME DE NOTRE REGION VOIT UN OVNI

Haliburton, Ontario. County Echo,  
14 janvier 1976.

A son retour de Toronto chez elle, lundi soir le 5 janvier 1976, Mme Roger Vienot, demeurant sur la route # 121, près de Haliburton, ne s'attendait pas à être reçue par un objet étonnant.

A 10 h 20 P.M., elle préparait un repas pour son époux Roger, qui se préparait à aller à West Guilford en réponse à une demande de service.

Ensuite elle alla se détendre au salon dans son fauteuil préféré, lorsqu'elle vit une lueur colorée venant d'une fenêtre du salon. Elle courut à la fenêtre et vit un gros objet de couleur bleuâtre qui descendait rapidement du ciel et disparut derrière un bosquet dense, près de sa maison.

En parlant avec Mme Vienot, elle nous a décrit l'objet comme étant rond et très gros. Le choc subit survenu en voyant cette chose lui fit tellement peur qu'elle n'osa pas sortir pour voir ce que c'était. Mme Vienot nous a dit qu'avant de voir cette chose elle ne croyait pas aux OVNI, mais depuis elle ne sait plus que penser.

\*\*\*\*\*



Messieurs,

Vous lirez plus bas la description de phénomènes étranges auxquels j'ai assisté durant l'été 1975 au cours de mes vacances. Je vous relate mes deux expériences en suivant l'ordre des événements.

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous situer l'endroit; notre chalet d'été est situé sur la Rive Sud du grand Lac Taureau à quelques 12 milles au nord de Saint-Michel-des-Saints à la limite du Domaine de la Passe.

PHENOMENE I : Entre les 5 et 7 août 1975, au cours d'une nuit assez claire (la Lune se trouve à l'arrière du chalet cachée par les arbres de la montagne), je dus me lever vers les 2 h 30-3 h 00 du matin. En revenant vers mon lit je m'arrête quelques instants devant la grande fenêtre panoramique pour contempler la nuit et la grande baie juste en face de notre chalet. Comme toujours j'admire le ciel quelques instants et juste à ce moment je vois, presque à la verticale et se déplaçant dans une ligne sud-nord (au compas), une boule rouge-orange foncé de la grosseur d'un dix cents à bout de bras. La vitesse, comparativement à un jet, pourrait être dans les 500 mph. Soudain, encore presque à la verticale et encore très bien à ma vue, l'objet produit un éclair de lumière fantastique ressemblant à un flash de caméra mais légèrement plus long en durée. A ce

UN JEUNE DE ST. GEORGE DIT AVOIR ETE SUIVI PAR UN OVNI

Dick Morrison, âgé de 14 ans, dit qu'un OVNI l'a suivi quand il traversa un champ en auto-neige, tard la veille du Jour de l'An.

Dick, fils de Mme et M. William Morrison, Route Rurale # 2 de St. George, dit qu'il revenait chez lui vendredi, quand il vit un grand objet foncé survolant la grange de son père. L'objet avait des lumières colorées qui tournaient, mais celle du dessus était plus brillante que les autres et ne changeait pas. C'est ainsi qu'il a pu voir le contour de l'objet. A un certain moment, l'objet, que Dick estime avoir environ 20 mètres de diamètre survola Dick à environ 100 - 130 mètres de hauteur, et le suivait. Il eut tellement peur qu'il éteignit les lumières de l'auto-neige. Son père dit qu'il entra à la maison en tremblant et blanc comme un drap. Il est bien convaincu que son fils a vu ce qu'il décrit.

Immédiatement, sa mère le fit asseoir et dessiner l'objet, lequel était de forme triangulaire; Dick dit l'avoir observé pendant environ 5 minutes.

\*\*\*\*\*

moment le ciel s'emplit de lumière au point qu'il fait presque jour. Je peux distinguer les montagnes au loin et le lac brille de tous ses feux. Aussitôt la lumière éteinte, je ne vois plus la boule rouge. Elle est disparue. La fenêtre est grande ouverte. Ma réaction est de ne faire aucun mouvement et d'attendre la détonation d'une telle explosion. Rien ne se produit. La nuit est calme, je vais donc me coucher.

PHENOMENE II : 12 août 1975,  
10 h 45 P.M.

Je vais au bout du quai pour chercher des seaux d'eau avec mon jeune fils de 10 ans, un ardent et fidèle spectateur du ciel étoilé à la recherche depuis plusieurs étés de satellites artificiels. Pendant que je suis penché, occupé à remplir mes seaux, il vient d'apercevoir un, qu'il me signale aussitôt.

L'engin se déplace juste au-dessus du lac dans une ligne nord-sud. Il se déplace en ligne droite comme tous les satellites jusqu'au moment où il commence à décrire un grand arc d'environ 70°-80° pour ensuite continuer en ligne droite dans cette nouvelle direction. A ce moment il décrit 4 ou 5 sinusoides d'une façon rapide, puis continue en ligne droite pour une courte distance et s'éteint à nos yeux comme si nous venions de fermer la lumière. Voilà.

Des citoyens rapportent avoir vu d'étranges lumières

( extrait du Daily Reporter ", de Cambridge, Ontario, 2 janvier 1976.

Plusieurs citoyens ont rapporté avoir vu une étrange lumière au-dessus de la ville, jeudi soir dernier, et ils croient que ce serait un objet volant non identifié. La police a reçu deux appels au sujet de cet objet dans la région de la route # 8 et de la route Branchton, aux environs de 11 h 00 PM. Le constable S. Brum fut envoyé pour enquêter mais il n'a rien vu. Toutefois, un autre policier se rendant à son travail dit avoir vu la lumière. Des citoyens d'autres parties de la ville ont appelé le journal ce matin pour dire qu'ils avaient vu des objets volants pendant la nuit.

\*\*\*\*\*

( traduction)

## Georges Ethier

Depuis cet été, j'ai lu bon nombre d'ouvrages traitant de la question, aussi bien que du domaine fantastique tel " Le matin des magiciens " en passant par " Le triangle des Bermudes ". Je possède les livres de Carl Sagan, sans compter une série d'ouvrages scientifiques traitant de communications-radio et de leurs problèmes de transmission à travers le monde.

Je suis technicien en outillage au service de la Northern Electric. Je suis diplômé de l'Ecole Technique de Montréal et de l'Institut Teccart en radio et télévision. J'ai 48 ans, marié, 5 enfants.

Victor Audette, Montréal.

NDLR : Nous invitons les lecteurs à nous faire part de leurs observations de cas ufologiques, sous forme de lettre ou de rapports précis, détaillés et, si possible, concis. Cette chronique permettra ainsi de se rendre compte que, vraiment, le "phénomène UFO" est réel partout au Québec et dans le monde, et que les témoins, de plus en plus, acceptent de faire connaître leurs expériences. Peut-être alors ceci incitera-t-il les autres témoins à réagir, eux aussi, et à faire prendre conscience au public en général qu'il y a réellement lieu de prendre le problème au sérieux. Veuillez adresser vos rapports, comme toute correspondance d'ailleurs, à l'adresse de la revue.



## Le cas de L'ILE DE LA TRINITE

Marc Leduc

### INTRODUCTION

Notre revue d'information satisfait nos abonnés car ceux-ci, fort heureusement, persistent à nous encourager. L'une des remarques courantes et des plus pertinentes de nos lecteurs souligne le manque de documents photographiques de cette publication. Nous désirons combler ce manque : aussi le numéro actuel contient-il un cas photo exceptionnel. Nous espérons que malgré les difficultés techniques rencontrées lors du montage vous serez satisfaits de la reproduction que nous vous présentons.

Tout en décidant de montrer cette photo, quand même très connue, l'élémentaire respect de l'information nous oblige à en écrire l'histoire complète. Bien que la photo fut depuis vingt ans régulièrement et internationalement reproduite, les détails réunis dans cet article ne le furent pas souvent.

Cette observation ne représente pas un cas isolé. Elle s'intègre dans une série d'événements qui se sont produits au même endroit dans un court laps de temps. Au même moment, de plus, les OVNI harcelaient divers endroits du monde. La série d'événements que nous vous présentons associe un échantillon de témoins de grande qualité. Les principales observations de cette série furent l'objet d'enquêtes approfondies par le gouvernement brésilien, des groupes civils brésiliens, belges et américains autant que par des personnalités de réputation internationale sur la question ufologique.

### L'île de la Trinité.

C'est une toute petite île située à environ 1,200 km de la côte du Brésil, dans l'Atlantique Sud. Ses coordonnées orographiques sont 20° 30' de latitude Sud et 29° 20' de longitude ouest. Cette île repré-  
senta un point d'importance

stratégique lors de la dernière guerre mondiale. Elle abrita des effectifs militaires des armées brésilienne et américaine. Après cette guerre, l'île est devenue une station océanographique et météorologique aménagée et entretenue par la marine brésilienne. Son installation coïncida, apparemment, avec l'Année Géodésique Internationale.

À l'époque qui nous intéresse la station de l'île procédait presque quotidiennement aux lâchements de ballons-sonde et de ballons météorologiques munis d'appareils enregistreurs et émetteurs. L'observation instrumentale du ciel y était parfaitement au point et le personnel habilité à la plus rigoureuse exactitude.

### Les préludes insolites

Le personnel de l'île relata déjà des observations d'OVNI dès novembre 1957. Dès les premières observations, les témoignages s'accompagnent d'enregistrements-échos au radar. Il résulte ainsi de l'ensemble des événements que les OVNI furent responsables de nombreux effets perturbant les installations électriques de la station et des navires de passage. Il y a même un cas d'un ballon ayant été l'objet de vandalisme de la part de ces impayables OVNI.

Lors de la dernière semaine de novembre 1957, un opérateur-radio informa le commandant M. Carlos A. Bacellar de troubles de réception des messages provenant d'un ballon émetteur situé pratiquement au-dessus de la station et fraîchement lâché. Le commandant fit en sorte qu'un technicien au théodolite puisse faire des observations. Il décrit un objet ovoïde et argenté sur fond de ciel bleu à proximité immédiate du ballon. Plusieurs personnes purent ensuite voir l'objet pendant environ trois heures au-delà du temps que le ballon mit à quitter les parages.

Le temps se couvrant, personne ne put décrire le départ de l'objet ovoïde argenté et immobile.

Le 25 décembre 1957 marqua aussi une observation d'OVNI faite par un ouvrier de la station. Il s'agissait en fait, cette fois, d'une sphère brillante. Elle était de couleur argentée. Ce cas fut délaissé par la majorité des enquêteurs parce que les qualifications du témoin n'avaient rien de comparable à celles du personnel technique de la station et des navires.

L'observation du 31 décembre 1957 ne manque cependant pas, elle, de qualité car les témoins (pas moins de 8) furent questionnés. L'événement se produisit à 7 h 50 et à ce moment, 5 ouvriers, 1 marin à terre, le médecin de l'île de la Trinité, ainsi que le lieutenant de la marine brésilienne, M. Inacio Carlos Moreira firent l'observation. Un objet rond et d'aspect grosse apparence que le disque lunaire passa à une altitude voisine de 1,800 mètres. Il se caractérisait aussi par sa couleur argentée.

Le cas du premier janvier 1958 ne manque pas non plus de prestige car pas moins que toute la garnison de l'île en témoigne. Le passage de l'objet au-dessus de l'île étonna et attira rapidement l'attention de pratiquement tout le monde. L'objet très lumineux modifia sa brillance en chemin. Cela se fit à peu près au même instant que la modification de son trajet. Sa trajectoire dévia en effet de 90 degrés.

Un cas assez similaire se reproduisit le lendemain 2 janvier 1958. À cette occasion, les témoins sont l'équipage du navire "Triunfo". Celui-ci évoluait au large de l'île. Ils rapportèrent qu'un objet sphérique se déplaçait à très grande vitesse. La sphère s'enrobait d'un halo orangé. Elle s'exhiba pendant une dizaine de minutes, démontrant une habileté extraordinaire

à diverses acrobaties, soit des arrêts brusques, des immobilités, des zig-zags en accélération foudroyante, et des virages à angles impossibles.

Ces quelques observations constituent déjà un ensemble intéressant et même impressionnant à plusieurs points de vue. Il y eut pourtant une suite délicate.

### L'OVNI procède à un pillage

ILHA DA TRINDAD (BRASIL)

PONTA DO PRINCIPAL

6

5

4

3

2

I

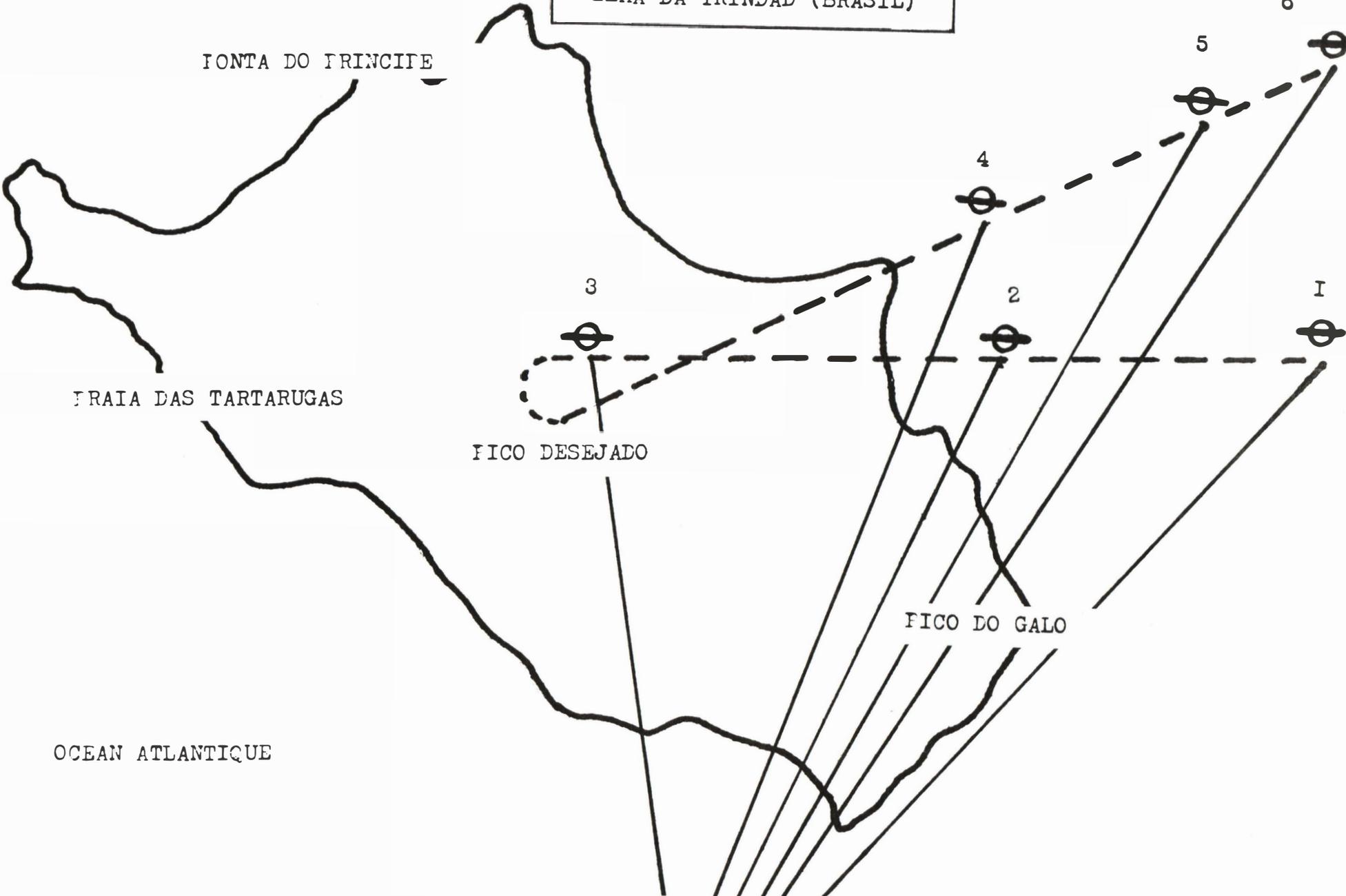
SERENA DAS TARTARUGAS

FICO DESEJADO

FICO DO GALO

OCEAN ATLANTIQUE

NAVIRE ALMIRANTE SALDANHA



L'un des rapports les plus exceptionnels qui soit marque cette journée du 6 janvier 1958. Le commandant de la base, M. Alberto Carlos Bacellar, supervisait les activités du jour et particulièrement l'observation d'un ballon émetteur. L'opérateur radio dénota des interruptions de la réception. M. Bacellar alla lui-même à l'extérieur. Le ballon était à ce moment à une altitude voisine de 4,000 m. Il cotoyait un nuage. Il fut soudainement aspiré par ce nuage devant les yeux de M. Bacellar. Il ne s'agissait pas d'un simple déplacement rapide mais le ballon fut "happé" par le nuage. Dès lors les signaux ne se répétèrent plus. Le ballon sortit du nuage 10 minutes plus tard. Il monta plus rapidement qu'il ne le faisait précédemment vers la haute atmosphère car il était soulagé de son appareillage. Ses instruments avaient disparu. Peu après le même nuage laissa sortir, mais de l'autre côté, l'OVNI suspect. Celui-ci brillait comme de l'aluminium poli. L'objet avait la forme d'une demi-lune. Il s'éloigna, changea de direction, et disparut finalement à l'horizon.

#### UNE PREMIERE PHOTO

Aux environs du 10 janvier 1958 fut prise une photo qui n'a jamais été publiée ni relâchée par le Ministère de la Défense Brésilienne. Plusieurs témoins virent l'objet au moment où il était photographié. Il se promena à très basse altitude au-dessus de l'île. Sa forme sphérique aplatie s'illuminait de la brillance d'un métal poli. Il était entouré d'une bande sombre et cet anneau semblait doté d'un mouvement rotatif. Aucun témoin n'entendit quoi que ce soit provenant de cet objet. C'était une soucoupe de type Saturne. Son éclat verdâtre variait au gré des mouvements, s'accroissant avec la vitesse. Elle s'éloigna à une vitesse extraordinaire non sans avoir préalablement effectué une série d'acrobaties en tous sens. Les rapports concordent sur l'estimation de la taille de cet objet. Il était de la dimension d'un DC-3. Plusieurs personnes, dont des officiers de la marine en interrogatoire, ont vu la photo. Elle fut prise par un sergent télégraphiste de la station.

#### 4 PHOTOS MONDIALEMENT RENOMMEES

C'est finalement le 16 janvier 1958 qu'un événement indéniable vint couronner d'une évidence impérieuse l'histoire des soucoupes de l'île de la

Trinité. Il s'agit du cas qui devint l'un des plus reconnus de photo de soucoupe de forme Saturne.

Les photos furent prises par le photographe de bord du navire "Almirante Saldanha". Ce bâtiment de recherche hydrographique brésilien venait de Rio de Janeiro avec un équipage complet de spécialistes de tout genre. Il oeuvrait autour de l'île de la Trinité afin de se documenter, entre autres, sur les fonds marins. Une équipe de plongée sous-marine tentait aussi d'établir des performances record. L'un des deux photographes engagés pour ce voyage devait se spécialiser dans les photos

sous-marines. M. Almiro Barauna était, lors de l'événement, sur le pont du navire, et était muni d'un appareil photo. Le bateau, à sa dernière journée à l'île, procédait au réembarquement du matériel. A cette occasion une bonne partie du personnel évoluait sur le pont. Ce n'est qu'à 12 h 20 que l'insolite se produisit. Malgré une mer agitée et un temps couvert, la proximité d'un objet des plus curieux souleva une excitation démesurée chez les gens de bord.

L'excitation provint du devant du bateau et s'empara autant des officiers que des marins. C'est un lieutenant surexcité qui dirigea l'attention de M. Barauna vers un objet très lumineux sur un fond de ciel couvert.

De forme semblable à la planète Saturne, c'était une sphère aplatie entourée d'un anneau. La sphère, de couleur cendre foncée, était d'aspect métallique. Il en provenait une lumière variée, phosphorescente et verdâtre. Sa brillance variait en fonction de la vitesse de l'objet. Une condensation de vapeur enrobait cet objet. La soucoupe procédait par bonds et arrêts. A son mouvement rectiligne s'ajoutait un mouvement d'ondulation de gauche à droite comme le font les chauves-souris. Il ne fut perçu aucun son, mais le bruit de la mer et l'agitation à bord ne permettaient pas de conclure au silence de l'objet.

L'appareil fit au moins 6 arrêts sur place. Deux de ces arrêts se situèrent avant d'aborder l'île. L'un d'eux se situa au-dessus du radar de l'île et les trois derniers arrêts se firent le long du mouvement de départ Est-Nord-Est. L'OVNI changea de direction sur les installations radar. Son départ fut plus rapide que son arrivée et le tout se déroula à une basse altitude voisine de 300 m.

M. Almiro Barauna ne régla rien de son appareil pendant l'événement. Il prit deux premières photos qui sont surexposées car le réglage ne correspondait pas à la lumière ambiante. L'OVNI passa derrière un pic de montagne et réapparut dans l'autre direction. Le photographe prit alors sa troisième photo. Il en rata ensuite complètement deux autres consécutivement, qui ne montrent que le rivage et l'eau. Il faut dire que l'agitation était à son comble sur le pont. Dans un répit de la bousculade, au moment d'un arrêt de la soucoupe sur place, M. Barauna eut une dizaine de secondes et prit une sixième et dernière photo. Son rouleau de film se terminait aussi. Il y avait sur le pont 4 autres personnes munies d'appareils-photo. Aucune d'entre elles ne songea à les utiliser ...

Tout le monde s'empressa auprès de M. Barauna afin de hâter le résultat des photographies. C'est dans l'heure suivante qu'il développa les photos sans agrandissement, dans une salle de bain transformée en chambre noire. M. Carlos Alberto Bacellar, aussi capitaine de corvette et M.J.T. Viegas, le capitaine de bord, ne le quittèrent pas pendant cette heure de développement.

Tous les témoins reconnurent l'objet sur les photos. Il y avait 4 photos de bonne dont l'image correspondait à ce qui a été observé.

Notons que pendant la proximité de la soucoupe volante, tout l'appareillage électrique de bord cessa de fonctionner. Le même effet paralysant atteignit les installations entières de l'île. Le navire prit le large et dut s'arrêter trois fois par ennui technique de l'électricité de bord mais aucun objet ne fut vu lors de ces trois autres pannes, bien que des officiers se soient précipités à l'extérieur pour vérifier. Dans les 4 jours qui suivirent l'arrivée du bâtiment à Rio, le commandant obtint les photos de Barauna. Celui-ci fut même invité par deux fois à répondre aux questions de plusieurs officiers supérieurs de la Marine Brésilienne. Le Ministère de la Marine semblait doté d'une excellente documentation sur le sujet OVNI. Plusieurs autres photos furent montrées à M. Barauna. Il en vit une, prise quelques jours précédant le 16 décembre. C'était celle prise par un sergent de base télégraphiste.

Les quatre photos furent envoyées au Service Aérophotogrammétrique Cruzeiro da Sol. L'appareil dont se servait M. Barauna était Rollei flex type E dont l'objectif était réglé à f 2.8, le diaphragme à f/8 et l'ouverture à 1/125. Il fut établi lors des questions des officiers du Ministère que les 6 photos furent prises en 14 secondes. L'objet devait avoir les dimensions réelles suivantes : une hauteur d'environ 8 mètres, un diamètre en approchant 40. Sa vitesse fut aussi évaluée et établie à près de 1,000 km/h.

L'Armée et le Ministère permirent aux témoins de répondre publiquement aux questions. C'est ainsi qu'un remous énorme eut lieu dans la presse, au Gouvernement et dans le public les jours suivants.

#### CONCLUSION

Ce classique de l'Ufologie préoccupa l'Armée Brésilienne, le Ministère de la Marine, divers groupes civils de recherche brésiliens et américains, des chercheurs privés en ce domaine et aujourd'hui encore les groupes du monde entier épiluchent la documentation sur ce cas.

Il se trouve quand même des négateurs de réputation pour s'opposer à l'évidence. Le célèbre professeur Donald H. Menzel argumente que tout cela est le fruit d'une blague collective. Sur ce point nous devons préciser un antécédent qui touche M. Almiro Barauna. Il publia 5 ans auparavant un article dans lequel il montrait des photos de soucoupes l'ayant visité chez lui. Il ajoutait, dans le même texte, toute la technique employée afin de réussir les trucages. Nul besoin pour lui de trucage cette fois...

Les photos furent expertisées par différents spécialistes et passèrent brillamment tous ces examens. La Marine



Brésilienne les a publiquement certifiées authentiques le 16 avril 1958 par l'entremise des journaux " Correo da Menha ", " O Jornal ", " Jornal do Brazil ", " Ultima Hora ". Le Ministre de la Marine, l'amiral Camara, s'entretint avec le président du Gouvernement Brésilien à ce jour, M. Justelino Kubitschek. Le ministre accordait crédibilité au cas s'appuyant sur la qualité exceptionnelle des témoignages.

Le commandant Paulo Moreira da Silva du Service Hydrographique de la Marine exclua la possibilité d'un ballon-sonde, d'un missile ou de tout engin fabriqué par les Etats-Unis.

Les observations de l'île de la Trinité ne constituent pas un cas unique de l'époque. Dans les semaines précédentes avait lieu une vague d'observations dans toute l'Amérique du Sud. Le reste du monde voyait aussi augmenter le nombre de rapports de soucoupes. Notons que l'on prétait à ces objets des agissements intelligents et des intérêts prononcés pour les installations humaines. Les effets sur ces installations furent, pour la plupart du temps, paralysants.

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance que ce cas a pris à de hauts paliers stratégiques .

L'Almirante Saldanha et son équipage appartenait au Ministère de la Marine et son travail d'ordre scientifique impliquait des savants de réputation sans oublier les officiers relevant de l'Armée. Le Ministère s'assura d'une solide enquête des détails des observations. Les résultats ne furent pas cachés sauf une photo prise avant la série de l'Almirante. Le ministre amiral M. Antonio Alves Camara et le

député M. Sergio Magalhaes firent des déclarations sans équivoque à la presse.

Les groupes civils concernés doivent beaucoup au travail du défunt Dr Olavo Fontes qui représenta l'A.P.R.O. au Brésil et au groupe SBEDV présidé par M. K. W. Buller de Rio de Janeiro.

La revue INFORESpace regroupa la documentation en un dossier excellent paru sous la signature de M. Bougard de la SOBEPS. Le dossier d'INFORESpace

confirme celui publié il y a quelques années par Coral E. Lorenzen, fondateur de l'APRO.



#### BIBLIOGRAPHIE

- 1-) " FLYING SAUCERS ", Coral E. Lorenzen, SIGNET BOOK, Toronto, 1966, page 136, 164.
- 2-) INFORESpace, SOBEPS, Michel Bougard, Bruxelles, No. 14, 3<sup>ème</sup> année, 1974, page 22.
- 3-) CEUX VENUS D'AILLEURS, Jacques Lob et Robert Gigi, Histoires Fantastiques, Dargaud Editeur, Paris, 1973, page 40.
- 4-) OFFICIAL UFO, Countrywide Publications, Inc., New York, Mai 1975, page 23.
- 5-) LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, Frank Edwards, Editions Robert Laffont, Paris 1967, p.192.

<u>CHRONOLOGIE DES OBSERVATIONS ET DES TEMOINS PRINCIPAUX</u>		
<u>DATES</u>	<u>TEMOINS</u>	
		6-1-58
		Le commandant Carlos Alberto Bacellar, un opérateur de radio.
		10-1-58
		Photo d'un sergent de base, télégraphiste, plusieurs personnes.
		16-1-58
Fin-11-57	Plusieurs, dont un technicien au théodolite.	4 photos, A. Barauna spécialiste photographe, Professeur Fernando, géologue, M.A.V. Filho, avocat et plongeur sous-marin, M.J.T. Viegas, capitaine de réserve des forces aériennes, M.M. Andrade, employé de la Banque de Londres, plongeur sous-marin, M. Aloisio, photographe, M.H. Rebeiro, lieutenant de bord et dentiste, M.C.A. Bacellar, commandant de base, capitaine de corvette, Plusieurs autres.
25-12-57	Un ouvrier de la station.	
31-12-57	Cinq ouvriers, 1 médecin, un marin, le lieutenant Inacio Carlos Moreira.	
1-1-58	Toute la garnison.	
2-1-58	Les officiers de l'équipage du Triunfo.	



## wido hoville

ÉTRANGE OBSERVATION AU-DESSUS DE LA RUE BELLECHASSE, MONTREAL

Lieu de l'observation : Intersection des rues Bellechasse et Saint-Denis.  
Date : 31 mai 1962.

Heure : Entre 21 h 00 et 21 h 20.

Durée de l'observation : 2 minutes.

Témoin : Madame C. J..., de Montréal.

Température : Doux, clair.

Enquêteur : Wido Hoville.

Observation d'un UFO en forme de baril avec 2 humanoïdes à bord.

L'année 1962, particulièrement riche en observations, nous a apporté de nombreux cas d'observation très intéressants. L'observation que je vais décrire ici, est non seulement du plus haut intérêt, mais prouve que les UFOs ne sont pas vus seulement qu'en des endroits isolés.

Aussi étrange que cela puisse paraître, le lieu d'observation se situe à l'intersection des rues Bellechasse et Saint-Denis, à Montréal. Madame C. J..., en 1962, habitait au coin des rues ci-dessus mentionnées, du côté des numéros impairs des maisons. Le temps était clair ce soir-là, et la température assez douce. C'était le 31 mai 1962, un jour printanier comme les autres. La famille J... avait fini le souper et Madame J... était en train de laver du linge. Vers 21 h 00, elle alla sur le balcon de leur appartement, au troisième étage, lequel donnait sur la rue Bellechasse; elle y allait pour étendre son linge sur un fil.

De l'autre côté de la rue, en face de leur balcon, se trouve l'actuel dépôt des autobus de la Ville de Montréal. Ce dépôt a d'ailleurs déjà servi d'entrepôt pour les tramways d'antan. Deux maisons plus loin, vers la rue Saint-Denis, en direction du centre-ville, se trouvait à cette époque l'hôpital Sainte-Justine, qui était alors désaffecté.

En mettant le linge sur le fil, Madame J... aperçut tout à coup un objet en forme de baril; il était maintenant quelques minutes après 21 h 00. L'objet, que le témoin qualifia de "mastodonte", volait à une vitesse très réduite : de 10 à 20 km/h. Le "baril" volait en position verticale. Il devait mesurer environ 2 mètres au centre et 2,80 mètres de hauteur. L'objet avait une couleur difficile à définir; elle se rapprochait du "rouge ketchup". Sur sa surface extérieure se trouvaient des rainures noires. Au centre de l'objet, espacés de 180 degrés, se trouvaient deux hublots ronds, à travers lesquels Madame J... put nettement voir deux "personnages" qui, d'après le témoin, lui apparut être très pâles. Les occupants de l'objet étaient habillés comme des astronautes en combinaisons blanches. Le "baril" devait voler à une altitude d'environ 20 à 30 mètres. La trajectoire était légèrement courbée, et pendant le passage de l'engin on n'entendit aucun bruit.

Après une période d'observation de une à deux minutes, l'objet disparut derrière l'hôpital Sainte-Justine. Madame J..., d'abord fortement étonnée, était maintenant prise de panique et alla appeler sa famille pour qu'elle vienne au balcon, mais plus rien n'était visible. Le témoin estima que l'objet devait se trouver à environ 150 mètres d'elle.

La famille de Madame J..., qui savait qu'elle n'avait pas l'habitude de raconter de telles plaisanteries, a tout d'abord pris la chose au sérieux. Le témoin téléphona même à des amis et voisins pour essayer de retrouver l'objet dans le ciel, mais tout fut vain. Avec les années qui passaient, son mari et ses enfants commençaient à plaisanter sur son observation.

En 1967, alors âgée de 52 ans, Madame J... avait une perte de mémoire totale pendant plus de 5 semaines, suite à un accident, sans pour autant en oublier l'UFO avec les deux pilotes à bord.

L'observation de ce 31 mai 1962 a laissé des traces profondes dans la mémoire de Madame J... : souvent elle dessine l'UFO sur un papier pour ensuite le découper au ciseau; dans son appartement on peut même voir un tricot fait

à la main, de la forme de l'UFO observé. Lors de ma visite chez elle elle en 1972 elle m'assura qu'elle aurait préféré ne jamais avoir vu cet étrange objet qui, depuis cet incident, a été le sujet de moquerie de la part des autres.

J'ai mentionné ce cas d'observation à mon ami Henri Bordeleau, quelque temps après, qui me dit que ce cas lui était connu et qu'il avait donné le nom de "lampe chinoise" à l'objet observé (1)

DEUXIEME CAS :

Les observations d'UFO en forme de baril sont très rares. Le journal "Canadian UFO Report" (2) rapporte un cas qui eut pour protagoniste Bernice Niblett qui, en 1967, habitait alors une petite île près de Vancouver, en Colombie-Britannique, et nommée "Keats Island".

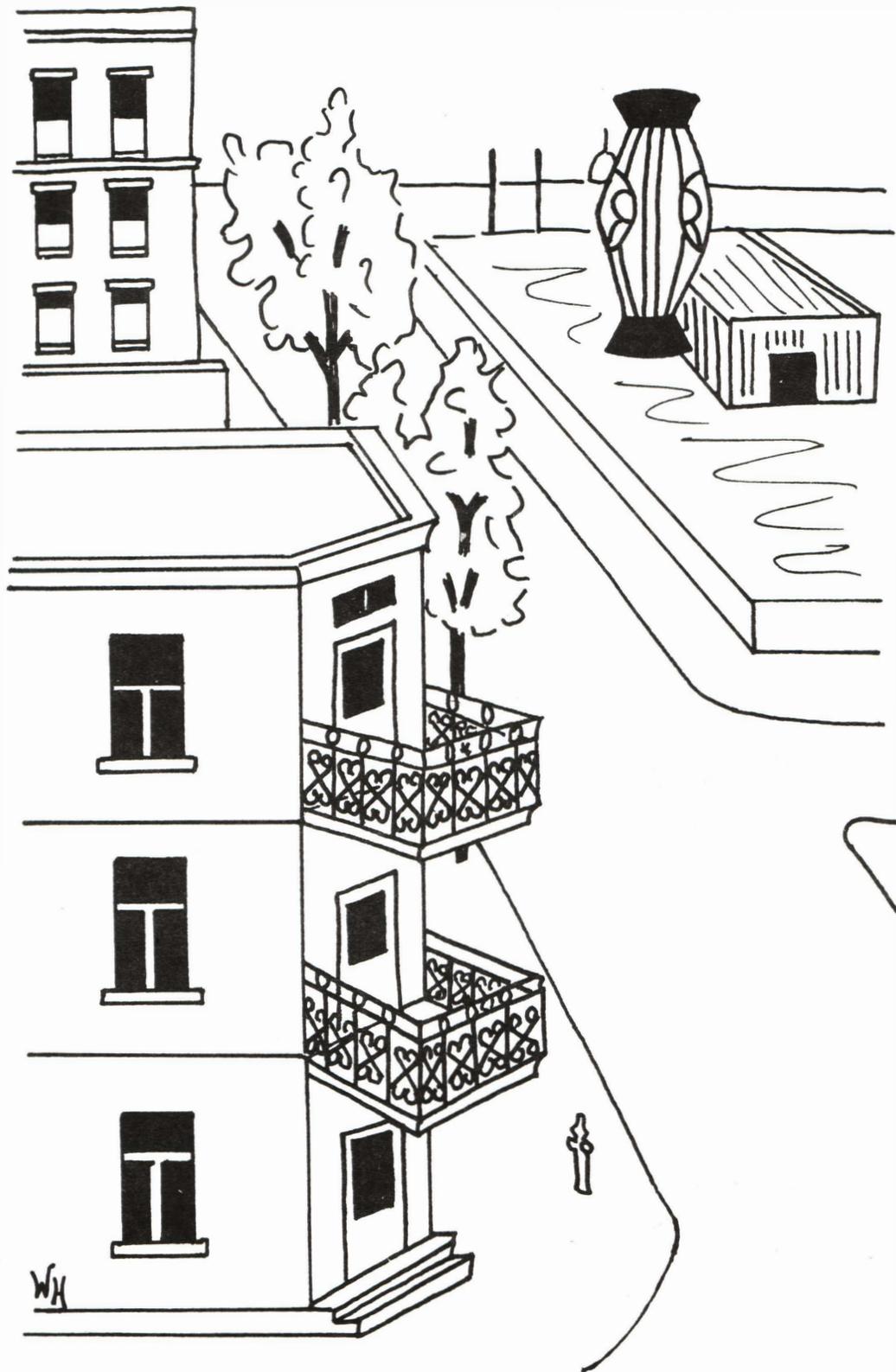
Sa demeure était une cabane en bois, qui était assez éloignée des habitations. De cette demeure, elle observa à maintes reprises des UFOs, dont un qui avait la forme d'un baril avec une sorte d'aile à sa circonférence, au centre. L'objet avait un clignotant rouge de la grosseur d'un phare de voiture. L'UFO volait légèrement incliné, avec des mouvements de roulement de gauche à droite (voir dessin).

TROISIEME CAS :

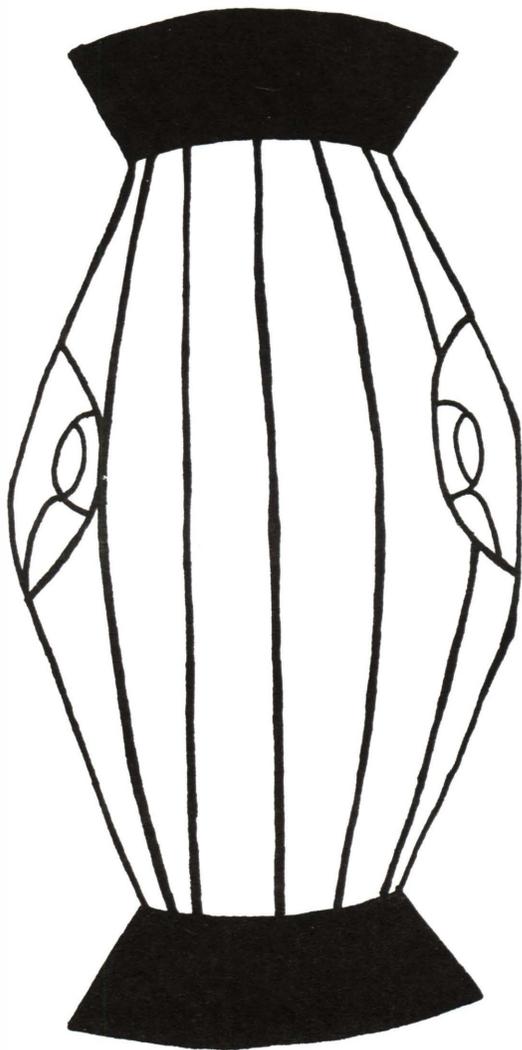
Une autre observation d'un UFO en forme de baril, avec deux humanoïdes à bord, est rapporté dans la revue "Flying Saucer Review" d'Angleterre (3). La date en est le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Le lieu d'observation est une petite colline entre les villages Cennina et

Capannole, en Italie, non loin de la route 69 reliant Firenze et Arezzo, près de l'embranchement de la route vers Siena.

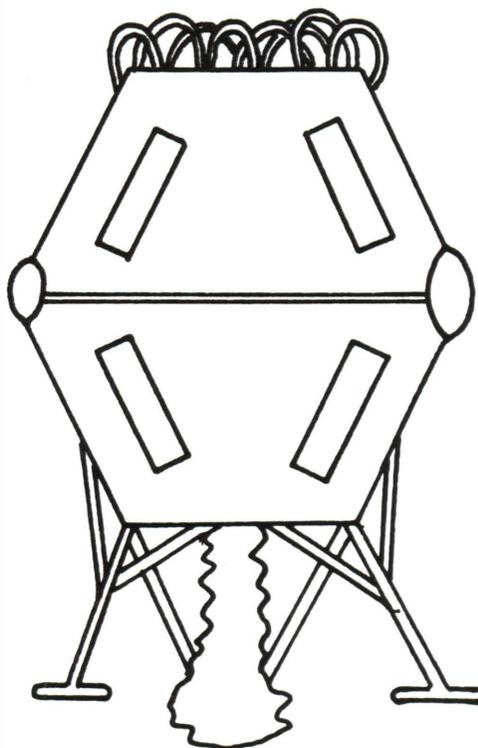
Le récit de l'observation a été publiée pour la première fois par le journal italien mensuel "Il Giornale dei Misteri". Une enquête plus poussée a été faite dix-huit ans après par des chercheurs italiens.



**Rue St. Denis 31. Mai 1962 Depôt D'Autobus**



**L'UFO DE MONTREAL  
MAI 1962**



**New Hampshire  
13. Mai. 1972**

Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, à 6 h 30 (du matin), Madame Rosa Lotti, habitant sur une ferme près du village Cennina, alla vers le village pour visiter l'église et le cimetière. Elle avait mis sa robe neuve et portait des chaussures et bas noirs à la main, pour ne pas les salir dans la poussière du sentier qui menait au village. Elle devait les remettre peu avant d'arriver au village. Elle connaissait le chemin parfaitement; elle l'empruntait même souvent la nuit sans qu'il lui arrivasse un incident fâcheux ou désagréable.

Rosa Lotti avait quitté la ferme depuis peu de temps; en arrivant à une petite clairière, elle vit tout à coup, parmi les buissons et arbustes, tout près d'un cyprès, une machine étrange qui ressemblait à un double cône, ou plutôt à deux cloches qui auraient été jointes ensemble. L'objet avait à peu près 2 mètres de haut et 1 mètre de large; il semblait être fixé dans le sol par un des bouts du cône, lequel semblait être fait de métal poli.

**Au centre de la machine, il y avait deux hublots espacés de 180 degrés et au centre, entre les hublots, il y avait une petite porte par laquelle Rosa Lotti pouvait voir deux chaises "d'enfant" qui étaient montées dos à dos. Chaque chaise était en face d'un hublot. Elle n'entendit aucun bruit. Rose s'arrêta, pleine de surprise et de curiosité. Mais sa surprise devait seulement commencer, car derrière l'étrange machine elle voyait maintenant apparaître tout d'un coup deux êtres très étranges.. Ils avaient l'apparence d'homme mais était de la grandeur d'enfants.**

Les deux êtres s'approchèrent d'elle avec une expression amicale sur le visage; elle eut beaucoup de temps pour les examiner à fond. Les occupants avaient à peu près 1 mètre de haut, portaient des combinaisons grises faites d'une seule pièce et incluant les pieds. Sur le dos ils portaient des capes qui semblaient être faites d'un matériau de couleur grise, et sur leurs combinaisons ils portaient une sorte d'habit faits d'une pièce qui allait jusqu'au cou, fixés avec des boutons qui brillaient intensément.

Leurs visages, entourés de casques, étaient normaux mais petits. Les deux êtres n'étaient pas plus grands qu'un enfant de 5 ans, mais leurs corps n'étaient pas disproportionnés. Il aurait fallu deux êtres l'un sur l'autre pour être de la grandeur d'un homme et ils avaient l'air âgé.

Les êtres parlaient dans une langue étrange avec des mots ressemblant à du chinois : " liu, lai, loi, lau, loi, lai, lui ". Ils faisaient des gestes, mais empreints d'aucune menace, comme s'ils voulaient se faire comprendre. Le plus âgé des deux était plus joyeux et semblait vouloir établir le contact avec le témoin. Les deux avaient des yeux vifs, pleins d'intelligence. Le nez et la bouche étaient aussi de constitution normale, et les oreilles étaient cachées en-dessous de leurs casques, semblant être faits en cuir.

En approchant de Rosa Lotti, qui était maintenant terrifiée, ils arrachaient de ses mains un bouquet de fleurs et un de ses bas noirs. Le témoin protesta et les êtres lui rendirent quelques fleurs après les avoir examinées. Et toujours riant, l'un des deux enveloppa les fleurs dans le bas noir, et le jeta à travers la petite porte, dans l'engin.

Profitant d'un moment d'inattention, le témoin réussit à se sauver à toute vitesse. Après avoir couru à peu près 100 mètres, elle se retourna et vit la machine toujours au même endroit, ainsi que les petits êtres.

Terrifiée et sans parole, Rosa Lotti arriva dans le village. La vue des petits êtres l'avaient terrifiée. Peu après, elle semblait avoir perdu la mémoire : tout ce qu'elle pouvait se rappeler était qu'elle avait finalement réussi à bouger ses jambes pour se sauver.

Elle a rapporté son observation extraordinaire au bureau des brigadiers-"carabinieri" Rocco Benfanti et au Corp. Nell Nello Focardi. Plus tard, a été interrogée par l'inspecteur en chef.

Les jours suivants, plusieurs témoins se firent connaître; ils avaient vu l'engin, ou un similaire, le même jour ou celui suivant l'observation. Ils décrivent l'UFO comme volant très près du sol, et plusieurs le virent même arrêter. Pour de plus amples détails, nous renvoyons le lecteur à la Flying Saucer Review.

#### QUATRIEME CAS :

Un autre cas nous vient cette fois des Etats-Unis, plus précisément de l'Etat du New Hampshire.

Le jour de l'observation, à Canterbury, New Hampshire, le 13 mai 1972, quatre jeunes garçons étaient en train de camper près d'une grange, non loin de leur maison, au coin d'un champ étendu. Les garçons regardaient les étoiles quand l'un d'eux s'aperçut que l'une des étoiles grossissait à vue d'oeil. L'étoile en question semblait être en feu, venait droit du ciel et se dirigeait dans le champ où se trouvaient les 4 garçons. Il était alors environ 21 h 40.

En-dessous de l'objet, il y avait comme une sorte de flamme de rétrofusée. Les enfants, en voyant l'UFO, sont rapidement sortis de leurs sacs de couchage pour mieux observer car ils pen-

saient qu'il s'agissait d'un hélicoptère en train d'atterrir. Ils avaient avec eux une lampe de poche qu'ils ont pointé sur l'objet. A ce moment l'UFO commença à se comporter très étrangement : il se balançait de côté et d'autre et descendait en zig-zag. A l'aide de la lampe de poche les enfants pouvaient maintenant voir qu'il ne s'agissait pas d'un hélicoptère mais d'un objet en forme de baril. D'après les témoins, ses dimensions étaient celles d'une voiture en longueur et de

deux voitures en hauteur et en largeur. La flamme en-dessous de l'objet avait une longueur de 3 mètres et changeait constamment de couleur. L'UFO survola les enfants à moins de 50 mètres; il était incliné en angle de 45 degrés, avec un projecteur blanc pointant vers le bas, et une lumière clignotante rouge vers le haut.

Raymond Fowler, enquêteur pour le National Investigations Committee on Aerial Phenomena, a mené une enquête très poussée sur cette observation.

#### CONCLUSION :

La description des objets volants non identifiés mentionnés ci-haut ne tombe certainement pas dans la catégorie des UFOs classiques à cause de leur forme. Mais leurs trajectoires et leurs mouvements, tels que décrits dans le dernier cas de lumières multiples sous l'objet, rappelle, rappellent des éléments déjà rencontrés en d'autres cas. Les deux cas de Montréal et d'Italie sont évidemment des cas très rares, surtout à cause de la présence d'humanoïdes. La description de l'objet suggère même le fait qu'il puisse s'agir du même type d'UFO.

Dans les deux cas, l'objet était plus renflé au centre qu'aux deux bouts; dans les deux cas, les hublots étaient opposés dans un angle de 180 degrés, sur la circonférence. Les êtres vus à Montréal étaient visibles de face à travers chaque hublot, et dans le cas d'Italie Madame Rosa Lotti a vu les chaises qui étaient dirigées vers les deux hublots.

En comparant les 4 cas on se rend compte que Madame C. J... a sûrement vu quelque chose le soir du 31 mai 1962. Son observation, de ce fait, ne peut pas être considérée comme étant le produit d'une hallucination. De plus, Madame C. J... ne s'est jamais intéressée aux UFOs avant 1962, et le récit de l'observation d'Italie a paru pour la première fois seulement en 1972 dans la revue Flying Saucer Review.

Un autre cas à ajouter au dossier UFO.

## Références

1. J'AI chassé les pilotes de secours volantes, Henri Bordeleau, Société NEFER Enregistrée, Montréal.
2. Flying Saucer Review Edition, Vol. 18, No. 5, septembre-octobre 1972, pages 11 à 15.
3. Canadian UFO Report, Vol. 2, No. 7, pages 2 et 3.
4. UFO Investigator, Juillet 1972, N.I.C.A.P., Kensington; U.S.A.

# LA VAGUE DE 1973-74 EN FRANCE

PAR  
JEAN BASTIDE



NDLR : Notre confrère de France, M. Jean Bastide, nous a dernièrement adressé une étude portant sur la supposée vague française de 1973-1974. Depuis l'année 1965 il collabore avec divers groupements de recherche sur les OVNI, et on peut lire son nom dans plusieurs numéros de revues françaises sur les OVNI. Il est mentionné dans la revue belge INFOESPACE et dans le Flying Saucer Review d'Angleterre, ainsi que, récemment, dans Skylook, du MUFON des USA. Il a fourni au Dr Poher, du C.N.E.S. des données pour son travail No. 2 (Etude des corélations entre les enregistrements géomagnétiques et les témoignages d'observations d'UFOs). Par l'intermédiaire de M. René Pouéré, ufologiste français depuis l'année 1947, il lui a en effet adressé six des quatorze cas OVNI utilisés par lui pour son étude sur les observations d'OVNI faites à Chambon-la-Forêt (où se trouve une station d'enregistrement du champ magnétique terrestre). Notre confrère est astronome-amateur et a construit lui-même en 1969 -optique comprise- un télescope de type Newton de 200 mm de diamètre (il est membre de la Société Astronomique de France). 10 années de recherche sur les OVNI lui ont donné une certaine expérience, permettant de mieux séparer "vrais" et "faux" OVNI.

## REMARQUE PREALABLE de Marc Leduc :

Nous publions un article de M. Bastide dont le sujet statistique met en évidence la relation des OVNI avec la distribution horaire du jour. Les observations utilisées par notre confrère proviennent d'une courte et récente période de quelques mois.

Nous avons eu, nous aussi, l'idée de répertorier bon nombre de cas de la même façon. Les cas utilisés dans le graphique ci-joint couvrent les 15 dernières années et constituent un échantillon de 365 cas comparativement à 183 pour le graphique de M. Bastide. Ces 365 observations ont subi des épreuves discrémentantes et sont la crème d'un nombre plus important de cas rapportés.

En dessinant identiquement le format des graphiques, il est évident que les deux courbes montrent une ressemblance importante. Elles ont respectivement leur sommet à la 21ème et à la 22ème heures. Dans les deux graphiques, la période de temps précédant le sommet est moins dense que la période de temps suivant le sommet.

Les observations se produisent, d'une façon générale, après le coucher du soleil et jusqu'au petit matin.

Ainsi, tout en variant le lieu des échantillons, soit le territoire de la France et celui du Québec, tout en variant la période de temps, soit quelques mois de fin 1974 et une quinzaine d'années allant de 1960 à 1975, nous retrouvons une courbe quasi-identique du phénomène. Est-ce là une constante ? Par ailleurs, cette ligne graphique concerne-t-elle spécifiquement le phénomène étudié ou dépend-elle d'une caractéristique de la population des observateurs ? Il est à notre avis utile de persévérer, mais trop tôt pour conclure.

## Introduction :

J'ai étudié 183 cas d'OVNI avérés durant la période allant de décembre 1973 à mars 1974, survenus uniquement en France. Ces cas ont été publiés dans la presse française et dans les principales revues sur les OVNI publiées tant en France qu'à l'étranger (voir Bibliographie). Il va sans dire, mais encore mieux en l'écrivant, que chacun de ces cas ne peut s'expliquer de façon conventionnelle par un avion, un ballon-sonde, une étoile, une planète, une étoile filante et autres croissants lunaires ! De plus, certains cas comprennent plusieurs témoins, un même objet ayant survolé une région bien précise de tel ou tel département français.

## REPARTITION TEMPORELLE : A-) INFLUENCE DU SOLEIL :

L'étude de la répartition temporelle de ces cas donne les résultats suivants, si l'on considère les 4 mois étudiés :

	JOUR	NUIT
% des cas OVNI	12	88
% temporel	40	60

## B-) INFLUENCE DE LA LUNE :

a-) Si l'on considère le pourcentage des cas OVNI survenus au moment des syzygies (Nouvelle ou Pleine Lune), on obtient les résultats suivants (cas OVNI encadrant les dates des syzygies plus ou moins 7 jours, permettant de couvrir tous les cas) :

	P.L.	N.L.
% des cas près des syzygies	43,4	56,6
% temporel	49,6	50,4

b-) Si l'on étudie le nombre de cas OVNI par nuit avec ou sans Lune, nous avons :

	NUIT AVEC LUNE	NUIT SANS LUNE (zones hachurées du graphique)
% des cas OVNI	35,2	52,8
% temporel	31,4	28,5

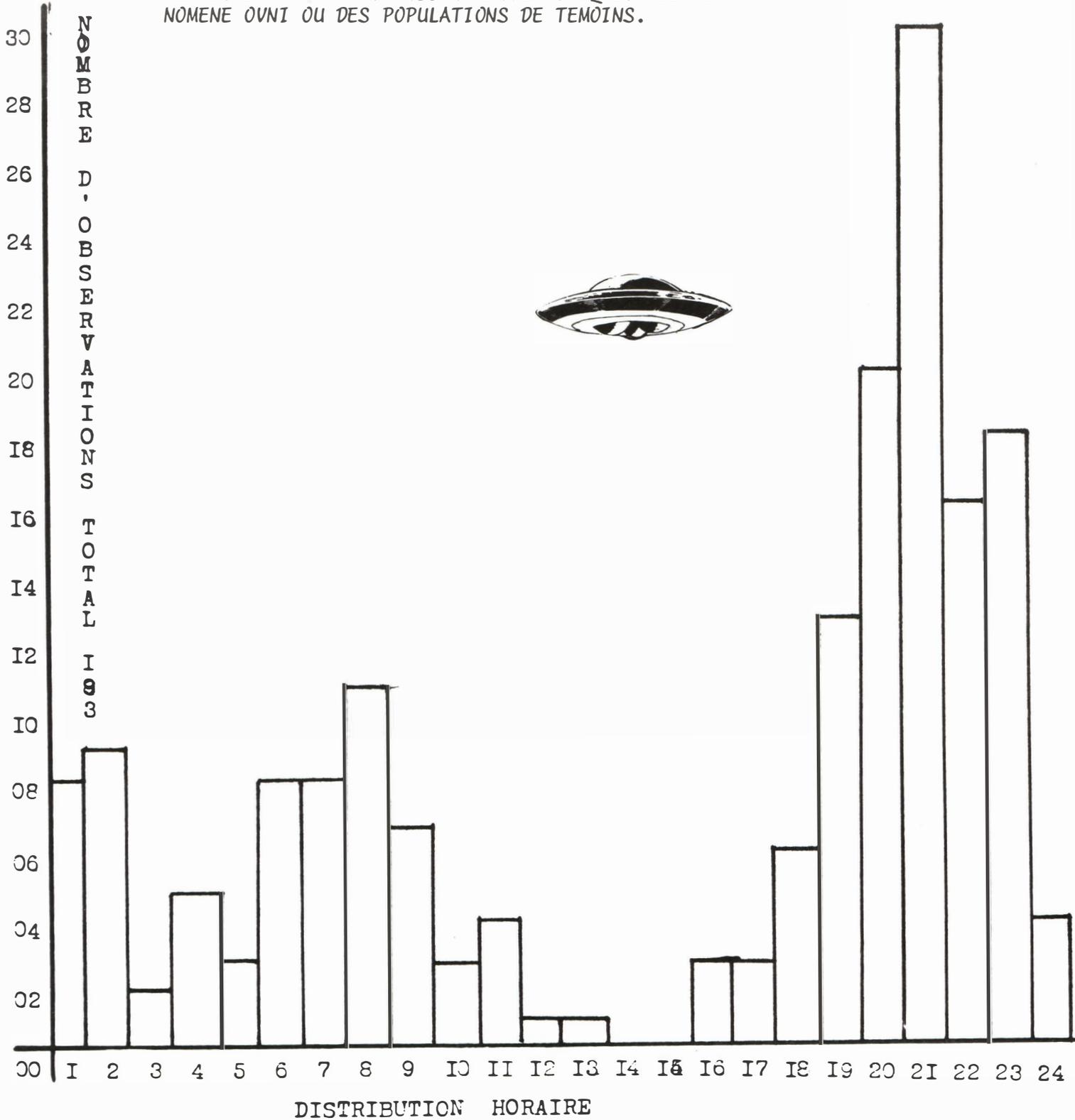
c-) Les mêmes chiffres que b-), relativement au nombre de cas OVNI total aperçus de nuit et au temps nocturne seul, donnent :

	NUIT AVEC LUNE	NUIT SANS LUNE
% d'OVNI nocturnes	40	60
% temporel nocturne	52,4	47,6

NDLR :

L'HISTOGRAMME MONTRE UN SOMMET ET UN CREUX DANS L'ACTIVITE DU PHENOMENE. ON NOTE UN MAXIMUM A LA 21<sup>eme</sup> HEURE ET CELA S'AVERE UNE CONSTANTE MONDIALE PUISQU'ELLE APPARAIT TANT DANS CETTE ETUDE FRANCAISE QUE DANS DES TRAVAUX RUSSES, AMERICAINS ET CANADIENS. ON NOTE AUSSI UN MINIMUM D'ACTIVITE DU PHENOMENE EN PERIODE DIURNE.

IL RESTE A SAVOIR SI CES CARACTERISTIQUES TIENNENT DU PHENOMENE OVNI OU DES POPULATIONS DE TEMOINS.



**CONCLUSIONS :** Un simple coup d'oeil montre à l'évidence que le nombre d'OVNI est d'autant plus grand que la lumière est faible, ce qui tend à montrer au moins deux choses :

- 1-) Nous avons affaire à un phénomène de nature réelle, donc physique.
- 2-) Ce phénomène est lumineux lui-même, et ne se contente donc pas de réfléchir la lumière.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces deux hypothèses.

On a en effet un accroissement théoriquement inexplicable du nombre de cas survenus en période d'intensité lumineuse minimale relativement à la période d'intensité lumineuse maximale, si l'on considère les chiffres donnés. En bref, il s'agit de calculer quel serait le % de cas de telle ou telle période, en considérant que le nombre de cas OVNI devrait être le même au cours du temps (théorie de l'équiprobabilité temporelle). La différence entre ce pourcentage théorique et le pourcentage réel donne la valeur de cet accroissement inexplicable. Deux valeurs théoriques peuvent être dégagées dans chacun des cas ci-dessus, et la moyenne de ces deux valeurs donne finalement :

Accroissement inexplicable (moyenne de 2 valeurs dans chaque cas)

A	58,3
B a	12,4
b	21,9
c	24,8

Autrement dit, les taux d'accroissement des cas OVNI en périodes d'intensité lumineuse minimales sont les suivants :

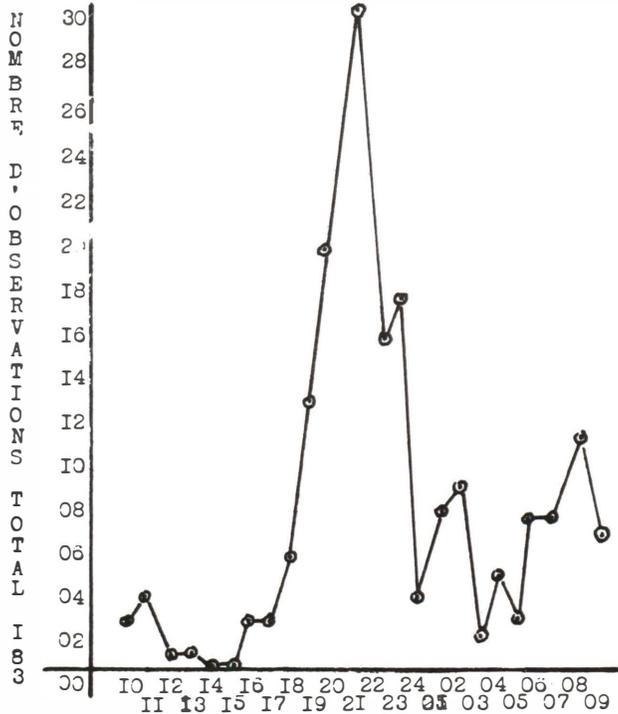
**TAUX D'ACCROISSEMENT:**

en A :	$\frac{58,3}{12} = 486\%$ (chiffre énorme)
en B a :	$\frac{12,4}{43,4} = 28,6\%$
en B b :	$\frac{21,9}{35,2} = 62,2\%$
en B c :	$\frac{24,8}{40} = 62\%$

Cet effet est donc incontestable. Reste à l'établir en étudiant un échantillonnage plus grand de cas, et d'autres pays que la France. Mais on peut d'ores et déjà penser que cet effet sera découvert partout, quel que soit le pays et quelle que soit la tranche temporelle considérée. Il s'agit en effet d'un effet de nature spatio-temporelle, donc physique, et de nature astronomique, donc prévisible. L'Ufologie pourra alors passer d'un stade pré-scientifique à un stade vraiment scientifique et théorique. Le plus tôt sera le mieux.

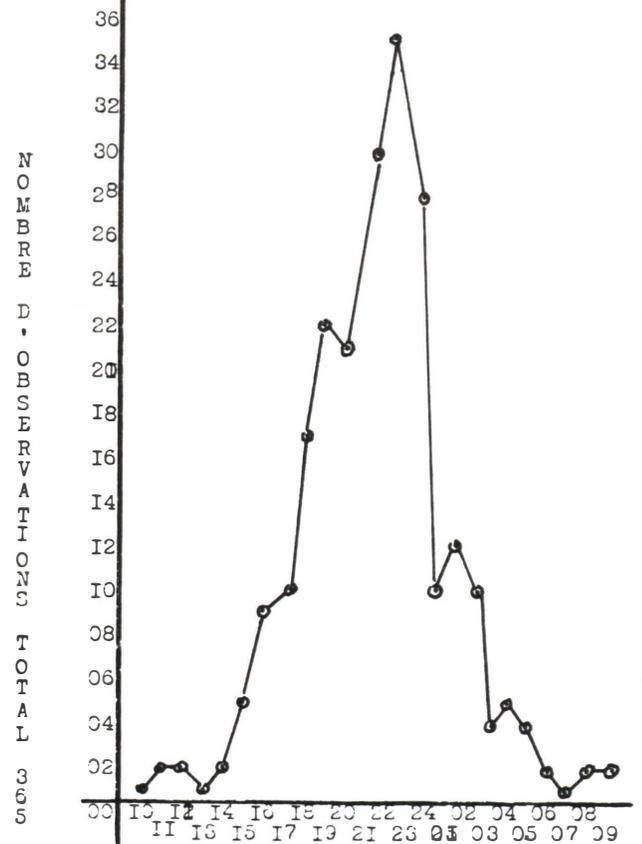
**BIBLIOGRAPHIE :**

- Articles de journaux français publiés en 1973 et 1974.
- Flying Saucer Review, Vol. 20, No. 1 (Round-up of the French Wave).
- Phénomènes Spatiaux, Nos. 35 à 39, du G.E.P.A. de France.
- Lumières dans la Nuit, Nos. 122 à 143 (LDLN de France).
- Ouranos, Nos. 6 à 12 (OURANOS de France).
- Nostradamus, Nos. 39 à 42 (NOSTRA, de France).
- Commission Nationale de Recherche : bulletins de décembre 1973 et mai 1974.
- UFO-Informations, Nos. 2,3,5, de l'A.A.M.T. de France.
- Approche, No. 3, de la S.V.E.P.S. de France.
- Bulletins Nos. 4 à 10 de l'A.D.E.P.S. de France.



DISTRIBUTION HORAIRE

Ce graphique montre la représentation avec ligne graphique des 183 observations de l'histogramme à colonnes dans le texte de M. Pastide. La principale différence entre les deux représentations est la graduation horaire centrée sur la 21<sup>ème</sup> heure dans ce graphique.



DISTRIBUTION HORAIRE

Graphique de cas québécois seulement. Les cas sont répartis sur les 15 dernières années.

# UFOs ET CHEVEUX D'ANGES

**JEFF HOLT**

Les traces physiques laissées par les OVNI sont les évidences les plus définitives que de bizarres objets volants ont visité la Terre. De telles traces se trouvent sous la forme d'endroits brûlés au sol, de végétation écrasée, de branches d'arbres brisées, de prétendus fragments de disques qui auraient fait explosion (1), ou de la précipitation venant des objets en plein vol. D'intérêt particulier dans cette dernière catégorie est une substance fibreuse, blanche, appelée "Cheveux d'Ange", qui a été vue à de nombreuses occasions tombant du ciel après le passage d'un OVNI. Des témoins du phénomène ont décrit la substance comme étant soyeuse, de faible densité, et qui se désintérait rapidement en touchant le sol. Des fils de ce matériel, de plus de 40 pieds de long, ont été rapportés couvrant des arbres, des champs, des véhicules, des poteaux et des navires en pleine mer.

Des biologistes, en analysant la substance, ont essayé de l'identifier comme étant de simples filandres d'araignées, aussi connus sous le nom de "Fils de la Vierge". Ces filandres de protéine animale servent surtout aux jeunes araignées qui, à peine nées, montent à des endroits élevés, tissent de ces longs filandres qu'emporte le vent et le fil étant toujours pris à la jeune araignée l'entraîne ainsi comme un ballon en des lieux éloignés; (2) même aéroportées de la sorte, les jeunes araignées continuent de tisser leurs filandres, qui ont été vues en haute mer à certaines occasions. Des arbres ont ainsi été littéralement recouverts de ces filandres.

Bien que les filandres peuvent avoir été la cause de quelques rapports de cheveux d'ange, ce n'est certainement pas la même substance trouvée au passage d'OVNI ET QUI FUT ANALYSÉE CHIMIQUEMENT DANS PLUSIEURS PAYS. Un échantillon analysé par le professeur Erwin Bielfuss du Département de Biologie du Collège Humboldt de l'Etat de Californie en 1958 fut déterminé comme n'étant absolument PAS un produit animal, éliminant toute possibilité qu'elle vienne d'une araignée. (3)

Une autre analyse de cette substance fut faite en octobre 1953 à Victoria, Australie, par le moyen de la spectroscopie; la composition chimique des "cheveux d'ange" révéla la présence de boron, de silice, de magnésium, de calcium, et des traces de quelques autres éléments. La substance ressemblait à de la vitre de boro-silicate (4).

Une confirmation des études australiennes fut faite par le professeur Cozzi, à l'Université de Florence, Italie, en 1954, après que 10,000 spectateurs d'une partie de soccer fussent témoins à Florence, le 27 octobre 1954, de la précipitation de "cheveux d'ange" par deux OVNI. (5)

Il est bien certain que ces "cheveux d'ange" qui sont vus après le passage d'OVNI ne sont pas la même chose que les filandres tissées par des araignées; la filandre des araignées est une protéine, comme tout produit animal composé surtout de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote; soit une composition chimique totalement différente des "cheveux d'ange".

Clairement, la caractéristique la plus remarquable de la précipitation est le fait qu'elle subit une sublimation et ensuite disparaît. En ceci, elle agit comme de la "glace sèche", mieux connue sous son vrai nom : bioxide de carbone solide, qui passe directement de l'état solide à l'état gazeux sans devenir liquide. En plus, la substance est translucide, sans odeur et brûle bien en laissant un résidu transparent. D'une densité légère, on dit que la substance devient gélatineuse au toucher (6). Bien qu'il n'y ait pas de preuve qui indique que les cheveux d'ange soient toxiques, dans au moins un cas les observateurs humains eurent des nausées et furent victimes de démangeaisons alors que la substance avait touché leur peau (7). D'autres témoins virent leurs mains devenir verdâtres après avoir manipulé la substance.

Une tentative sérieuse pour expliquer la formation de "cheveux d'ange" fut faite par le lieutenant Plantier de l'Aviation Militaire Française. Son article dans "Forces Aériennes Françaises" de septembre 1953, théorisait que les OVNI se propulsent en créant un champ de force. Les "cheveux d'ange", disait Plantier, seraient un résultat de l'ionisation des gaz atmosphériques par les OVNI. Les ions produits réagiraient sur les molécules des gaz atmosphériques (oxygène, bioxide de carbone, argon et vapeur d'eau) et produiraient ainsi des produits chimiques inconnus de nous, qui se manifesteraient brièvement sous la forme des "cheveux d'ange", disait Plantier.

(8). Bien que la théorie du lieutenant Plantier mérite certainement des recherches plus approfondies, son explication des "cheveux d'ange", toutefois, n'est pas satisfaisante, car nous savons que les produits qui composent les "cheveux d'ange" ne sont pas des constituants de notre atmosphère.

En résumé, on peut dire que nous n'avons pas encore aucune explication satisfaisante pour la précipitation de "cheveux d'ange" au passage des OVNI. Toutefois, d'autres analyses plus complètes de spécimens de la substance aideront peut-être la science à s'approcher de la solution du mystère des OVNI.

traduction : Georges Ethier

## NOTES :

- 1- Coral E. Lorenzen, Flying Saucers The Startling Evidence of the Invasion from Outer Space, The New American Library, New York, N.Y., 1966, page 104.
- 2- Tracy I. Storer and Robert Usinger, General Zoology, McGraw - Hill Book Company, New York, N. Y., 1965, page 516.
- 3- NICAP, The UFO Evidence, Washington, D. C., 1964, page 99.
- 4- Wendelle C. Stevens, UFO Calling Card - Angel's Hair, Saga, Vol.
- 5- Ibid, page 56.
- 6- Aimé Michel, The Truth About Flying Saucers, Pyramid Books, New York, N. Y., 1967, page 154.
- 7- Wendelle C. Stevens, page 60.
- 8- Aimé Michel, page 221.

## ERRATA

Dans le numéro 5, malgré tout le soin apporté à réaliser une revue rénovée, il s'est malheureusement glissé une coquille qui a fait dire à l'auteur d'un texte le contraire de ce qu'il voulait dire. En effet, la phrase de l'article de Marc Leduc, page 17, 2<sup>e</sup> colonne de la section LES BOLIDES doit se lire : " Ces observations sont absolument différentes des étoiles filantes qui furent aussi vues ce soir-là. "

Egalement, dans l'article de Wido Hoville, les 2 tableaux de la page 15 doivent se lire : " DISSIPATION DE CHEVEUX D'ANGE ( ou DESINTEGRATION DE CHEVEUX D'ANGE ), étant donné que tous les cas présentés sont des cas comprenant des cheveux d'ange, et que la 3<sup>e</sup> colonne de chacun des tableaux indique les cas où il y a eu une désintégration de cheveux d'ange.

Nous nous excusons auprès des lecteurs ●

# UFOS ET PARAPSYCHOLOGIE

wido hoville

NDLR : Le texte qui suit est celui de la causerie prononcée par le directeur de UFO-QUEBEC à la conférence organisée par le Dr J. Allen Hynek, directeur du Center for UFO Studies. Cette conférence avait lieu à Chicago, Illinois, USA, du 30 avril au 2 mai 1976, et réunissait un certain nombre de chercheurs en ufologie, de divers pays. Ils présentèrent différents aspects de la recherche ufologique en général et des éléments bien précis de leurs activités personnelles. Environ 70 personnes participaient à la conférence, dont M. Hoville qui présenta son point de vue sur la tendance qu'ont certains chercheurs, depuis quelque temps, à ramener pratiquement tous les cas ufologiques à des phénomènes parapsychologiques.

Beaucoup de livres récents d'écrivains connus sur la recherche ufologique, ainsi que d'autres publications des Etats-Unis et de l'étranger, parlent de l'aspect paranormal et parapsychologique de la controverse ufologique. De ce fait, et probablement sans s'en rendre compte, ces écrivains discréditent la réalité physique et l'hypothèse que le phénomène UFO pourrait être d'origine extraterrestre, pour le bénéficier d'une interprétation parapsychologique du phénomène.

Au moment où l'homme a mis le pied sur la Lune et continue d'explorer notre Système Solaire, des radio-télescopes gigantesques sondent l'Univers visible et invisible, et la science officielle accepte la vie sur d'autres planètes - même encore très distantes - à un moment où l'hypothèse de visites extraterrestres ( sous forme d'UFOS ) et autres phénomènes associés ) est la plus pratique, plausible et logique de toutes les explications. Mais avec cette nouvelle vision qui nous est proposée, l'aspect "astronautique" de ce phénomène " Soucoupe Volante " se trouve peu à peu noyé dans les brumes de la parapsychologie.

Tout ceci pourra être interprété par la communauté scientifique et par le public de façon telle que le phénomène UFO, malgré son apparence, ne contient aucun aspect technique. On peut même suggérer que le phénomène peut être considéré comme une sorte de cas spécial d'une manifestation du paranormal.

L'hypothèse parapsychologique est surtout basée sur certaines observations qui sont si étranges qu'on pourrait croire qu'elles font partie de la magie. Nous devrions toutefois toujours nous rappeler le fait que toute technologie qui est supérieure à la nôtre nous apparaît comme de la magie.

Des observations parapsychologiques suggérant une interprétation parapsychologique sont très rares, la majorité des observations suggérant la réalité physique. Il est vrai toutefois que certains auteurs choisissent seulement les cas supportant l'hypothèse "paranormal". En plus des considérations mentionnées plus haut nous devrions admettre que l'explication paranormale du phénomène UFO semble être plutôt comme une explication trop facile.

Actuellement, en transformant le phénomène UFO en celui de phénomène parapsychologique, nous le transformons tout simplement en un autre phénomène qui nous est incompréhensible.

Quand nous essayons d'évaluer et d'analyser le phénomène UFO, en accord avec les méthodes scientifiques éprouvées, nous devrions toujours nous baser uniquement sur des faits et établir une base solide sur la réalité physique du phénomène. Nous devrions essayer de détecter ces objets avec tous nos moyens techniques disponibles comme le radar, la détection ultrasonique, la détection magnétique, la photographie, etc., et ceci sur une échelle mondiale avec la coopération totale de la communauté scientifique. Nous devrions enregistrer leur vitesse, leur trajectoire, leurs manœuvres, et procéder à l'analyse de leur propulsion. Bref, nous devons d'abord établir une méthode technique solide d'investigation, qui soit reconnue à l'échelle mondiale par la communauté scientifique, avant de nous lancer dans l'étude de l'aspect paranormal du phénomène Soucoupe Volante.

Car même les aspects qui peuvent apparaître maintenant comme étant du domaine du paranormal et parapsychologique pourront finalement avoir une explication d'ordre technique. Par exemple, beaucoup de témoins assurent

avoir reçu un message par "télépathie", et d'autres disent avoir senti qu'on les observait.. Ceci ne pourrait-il pas être le résultat d'une transmission spéciale d'ondes agissant directement sur le système nerveux du cerveau ? Le fait que certains ufonautes sont en mesure de paralyser pour quelques instants l'observateur, en pointant une sorte d'arme qui émet un rayon de lumière, suggère une telle transmission d'onde.

En plus des raisons énumérées ci-haut, toute l'absurdité apparente du phénomène UFO indique une opération mondiale des UFOs (et des ufonautes) dans un but "diabolique" de décevoir les gens et de créer la confusion. En effet, on peut difficilement s'imaginer des ufonautes venus d'autres systèmes solaires simplement pour ramasser des roches et des plantes, si on prend en considération que ce manège dure depuis au moins 30 ans. Tout ceci laisse plutôt à penser qu'on cherche à nous mettre sur une fausse piste, pour en cacher la vraie raison des visites. Le fait que de plus en plus d'écrivains cherchent à assimiler les aspects paranormaux et parapsychologiques avec le phénomène UFO, juste au moment où l'Ufologie émerge des années sombres du projet Bluebook et de celui de Condon, et où la science commence enfin à s'organiser pour essayer de résoudre le phénomène UFO, tout cela devrait nous donner matière à réflexion, car cette nouvelle direction que semble prendre la recherche ufologique pourrait s'avérer être en quelque sorte un nouveau moyen employé par les " Intelligences " des UFOs, ou par certaines agences gouvernementales, pour nous mener sur une fausse piste.; cette théorie est naturellement difficile à prouver, mais il sera intéressant de savoir, qui est manipulé par qui.

Nous devrions, toutefois, ne pas négliger la réalité importante du phénomène parapsychologique et la relation possible avec certaines observations de soucoupes volantes. Mais le fait de prétendre que toute la controverse ufologique peut être expliquée par la méthode d'investigation parapsychologique est à mon point de vue " une explication trop facile ". Il est beaucoup plus sage d'avouer que personne ne sait la vérité sur les soucoupes volantes, et que nous avons encore beaucoup de travail devant nous pour résoudre ce problème.



Références : Groupement d'Etudes de Phénomènes Aériens s.  
Revue Phénomènes Spatiaux, No. 44, Paris, France.

Revue INFORESpace, de la SOBEPS, Belgique, No. 24, décembre 1975.

# EN BREF...

## Y A-T-IL QUELQU'UN QUI VEUT RAPPORTER UNE OBSERVATION D'UFOS ?

par : ROBERT SAPIENZA

NDLR : Notre confrère Robert Sapienza a fait parvenir une lettre à la rédaction du journal WOLKEN RIDDER, qui est un journal d'information sur différentes activités aériennes et autres de la compagnie d'aviation KLM pour laquelle M. Sapienza travaille en tant que contrôleur du trafic aérien. Le journal a reproduit sa lettre dans son édition du 24 janvier 1976, vol. 21, No. 1, dont nous vous livrons ci-dessous la traduction.



Un employé de la compagnie KLM ayant un " hobby " assez commun ( en autant que l'on puisse parler de hobby ) travaille à un département de Contrôle des Vols, à Mirabel, le nouvel aéroport de Montréal récemment inauguré. Il nous a écrit une lettre, et parce qu'il nous a demandé de tout reproduire, nous le citons alors intégralement.

"Je travaille à Montréal en tant qu'officier des opérations de vol. Je travaille pour KLM depuis 1965 et mes activités comportent celles de réunions d'équipage, organisations de vols et désignations d'horaires d'équipages. Mes autres centres d'intérêt vont vers l'astronomie et la recherche ufologique. Je suis enquêteur pour le Mutual UFO Network des Etats-Unis, et pour UFO-QUEBEC, un groupe d'enquête du Québec. J'écris des articles sur l'astronomie, l'ufologie et les possibilités de vie extra-terrestre.

" Une de mes activités est de faire des rapports détaillés sur des observations d'UFOS et de mener des enquêtes sur les lieux mêmes en utilisant des méthodes employées par l'Armée de l'Air américaine et le Center for UFO Studies du Dr Hynek, aux Etats-Unis. Les rapports sont gardés dans nos filières ( de UFO-QUEBEC ) et des copies sont envoyées à divers organismes militaires au Canada et aux Etats-Unis.

## Computer

" La recherche ufologique, aujourd'hui, n'est plus considérée comme une fantaisie, La plupart des gouvernements et les autorités militaires cernent le sujet des UFOS très sérieusement, quoique souvent ils ridiculisent délibérément le public, en général. Cette attitude, toutefois, change graduellement. L'année dernière, par exemple, le Gouvernement Canadien alloua une somme de 6,000 dollars à un professeur d'université pour poursuivre une enquête sur les UFOS et soumettre ses rapports au Conseil National de la Recherche.

" Egalement, le Gouvernement Américain donne pleins pouvoirs au Centre de Recherches sur les UFOS du Dr Hynek, lequel a été le consultant scientifique du projet américain Blue Book de

" Le groupe MUFON et celui UFO-QUEBEC échangeons nos informations avec le Centre du Dr Hynek. Tous les renseignements sont non seulement sérieusement et scientifiquement évalués, mais ils sont également programmés et analysés à l'aide de computer en vue de déterminer et trouver des schèmes et caractéristiques semblables.

" Puis-je souligner que la majorité des groupements ufologiques dépendent grandement sur les rapports soumis par les pilotes d'avions et les militaires. Grâce aux rapports de ces gens qualifiés, quelque lumière peut être alors jetée sur ce mystérieux sujet.

" Je fais appel à tous les équipages de la compagnie KLM, afin qu'ils me contactent et me fassent rapport de tout phénomène ou événement aérien inhabituel auquel ils ont pu assister. Tous les noms seront gardés confidentiellement à leur demande. Je dois ajouter que des organisations, telles que la N.A.S.A., le " Jet Propulsion Laboratory", etc., sont présentement impliquées dans la recherche ufologique.

" L'époque où l'ufologie était ridiculisée est terminée... la recherche sérieuse est maintenant entreprise... et la plupart des organismes scientifiques reconnaissent la validité de la recherche faite sur ce mystérieux phénomène que sont les UFOS.

" Les UFOS ont été vus non seulement par des gens du commun des mortels, mais des pilotes, des astronomes, des policiers, des contrôleurs de trafic aérien, des opérateurs de radar ont fourni quelques-uns des plus détaillés, complets et fantastiques cas survenus.

" Je peux être rejoint soit en écrivant à mon nom personnel, aux soins de KLM, à YMX/KK/KL ou directement à la maison. J'apprécierais que ceux qui désireraient me contacter personnellement le fassent par l'intermédiaire de KLM.

*Robert Sapienza*

## LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES

par

**claude mac duff**

ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE



" LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES ", publié aux Editions Québec-Amérique.

Un ouvrage percutant par le sujet traité et passionnant par l'optique et la position de l'auteur.

Sous la forme d'un " Procès ", il montre l'existence et la présence des OVNI et des Extra-Terrestres au Québec et dans le monde, à l'aide de témoignages éloquentes, de pièces à conviction et de preuves.

Des photos, dessins, diagrammes et illustrations complètent ce vivant plaidoyer en faveur de la reconnaissance officielle de l'ufologie.

Plusieurs chercheurs québécois ont collaboré à ce " Procès des Soucoupes Volantes ".

Volume broché, 256 pages, format 15 X 22 cm, en vente partout

\*\*\*\*\*

**claud mac duff**

Les Québécois ont eu le plaisir de recevoir Jimmy Guieu à Montréal, de passage au Québec pour plusieurs raisons. Ce chercheur français est connu au Québec surtout par ses nombreux romans de science-fiction (plus de 80 ! ) parus aux Editions Fleuve Noir, et aussi par ses ouvrages documentaires sur l'ufologie et le paranormal ( "Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde, Black-Out sur les soucoupes volantes, Le livre du paranormal"). Toutefois, certains gens ignorent qu'en plus de ces activités littéraires, il est également un chercheur très actif dans ces différents domaines.

J. Guieu est enquêteur et représentant du groupement français OURANOS, correspondant pour d'autres organismes, membre de sociétés d'étude sur le paranormal, animateur d'émissions-radio sur l'Etrange à la Radio Française, bref il est engagé à fond dans la "recherche parallèle" qu'une certaine catégorie de doctes savants ultrarationalistes s'entêtent à rejeter au nom de la "Science Officielle".

J. Guieu est arrivé à Montréal au mois de mai où une conférence de presse avait lieu à un bar-salon connu de la ville, conférence à laquelle assistaient plusieurs journalistes et reporters, organisée par les Presses de la Cité pour promouvoir les ouvrages de l'auteur. Quelques membres-fondateurs de UFO-QUEBEC y participaient également, ce qui permit d'ailleurs au groupement d'établir un premier contact avec lui. J. Guieu parla brièvement de ses raisons et motivations personnelles d'intérêt en ufologie et au paranormal, répondit aux questions posées par l'assistance journalistique, et le tout se termina agréablement dans une ambiance chaleureuse de camaraderie. M. Bob Moynier, de l'Agence Keystone au Canada, et ami de M. Guieu, était aussi de la rencontre.

Puis, dans les jours qui suivirent, un certain nombre d'activités prirent pratiquement tout le temps de Jimmy qui participa alors à plusieurs manifestations d'information.

Il fut de la Foire Internationale du Livre de Montréal, tenue à la Place Bonaventure, à laquelle participaient de nombreux éditeurs, auteurs et distributeurs. J'y étais alors avec M. Jacques Fortin, des Editions Québec-Amérique, ayant la possibilité de distribuer en Europe " Le Procès des Soucoupes Volantes ", qui est un compte-rendu de l'actualité ufologique au Québec, ces dernières années, grâce au travail soutenu de chercheurs du Québec.

Il fut interviewé à quelques émissions de télévision et de radio, dont celle de nouvelles nationales de Radio-Canada "Ce Soir", et d'information générale de Télé-Métropole, "Parle parle, jase jase". Là encore, ce chercheur put mettre en évidence l'importance de la recherche ufologique, la collaboration entre groupements confrères et la quantité remarquable d'événements ufologiques authentiques.

Puis, le vendredi 28 mai eut lieu une séance de signature à la Librairie Garneau de la Place Desjardins, au centre-ville, où ses lecteurs le rencontrèrent et échangèrent avec lui leurs impressions et idées. Suivit alors un souper pris dans un restaurant de la Place qui permit à 3 membres de UFO-QUEBEC de faire plus ample connaissance avec ce chercheur infatigable. Ensuite, le groupe se rendit sur la Rive Sud pour participer à ce qui fut certainement la plus intéressante et la plus importante activité pour UFO-QUEBEC, pendant cette période, soit une réunion entre représentants français et québécois de la recherche ufologique.

Réunion intéressante parce qu'elle a permis d'échanger mutuellement les idées sur des événements européens et canadiens qui, d'un côté ou de l'autre, avaient été plus ou moins bien rapportés par la presse; de discuter sur les problèmes et aspects internes inhérents à tout groupement de recherche; d'établir une certaine forme de collaboration directe entre lesdits groupements et leurs membres respectifs; et d'envisager pour le futur une possible série de conférences publiques données en commun par J. Guieu et des chercheurs de UFO-QUEBEC.



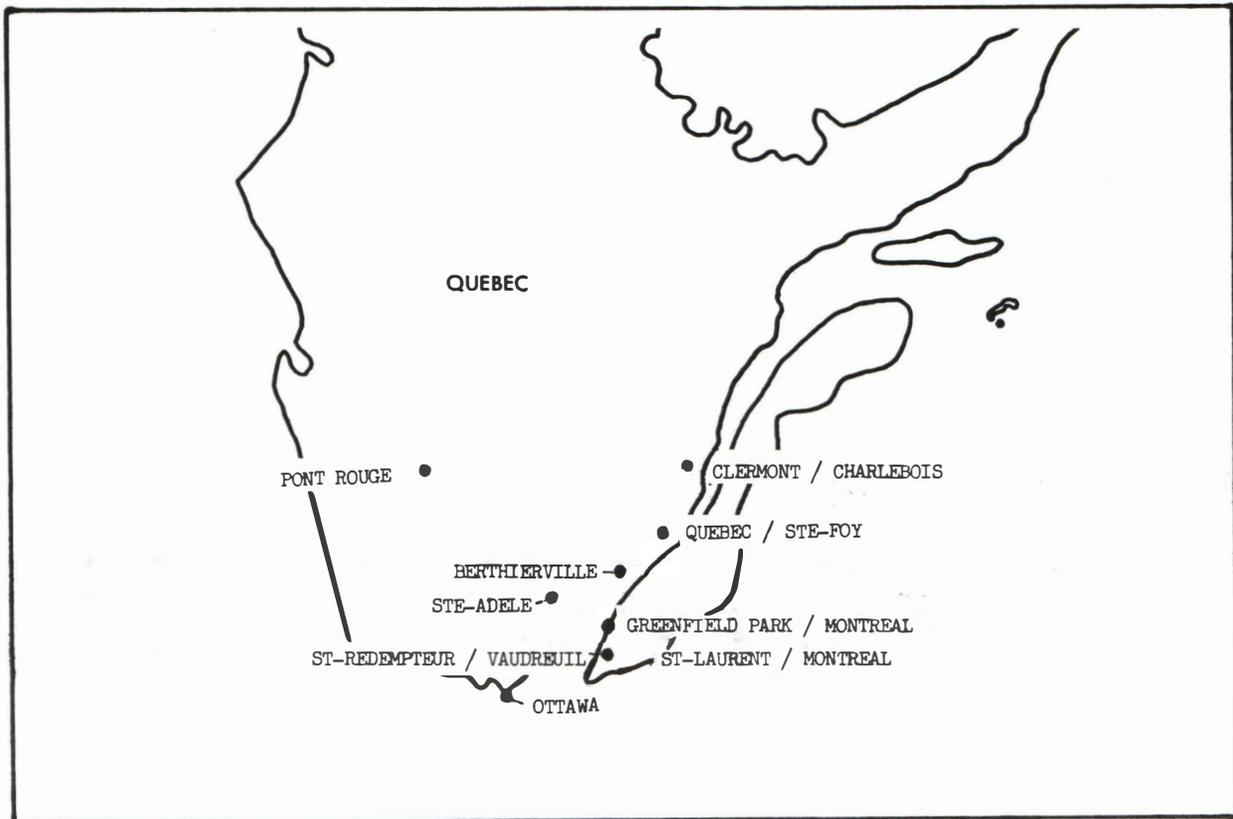
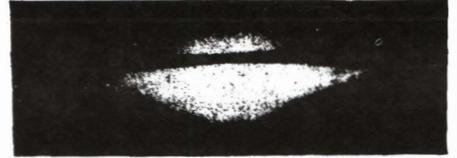
Réunion importante parce qu'elle a permis aussi de se rendre compte que, somme toute, les difficultés rencontrées par les groupements ufologiques sont les mêmes partout, que ce soit l'indifférence au sujet montrée par certaines autorités qui se disent "scientifiques", ou par le public en général; ou la politique de "ridiculisant" envers les témoins ou les chercheurs encore entretenue par les Agences Gouvernementales et Militaires, sinon même une opposition directe contre les groupements; le tort fait par certaine catégorie de gens qui "mêlent les cartes" en faisant connaître à grand renfort de publicité des faits qui sont loin d'être véridiques ou authentiques; et bien d'autres éléments typiques entourant le sujet.

Après cette réunion, un bon goûter termina la soirée, préparé par la charmante épouse de notre hôte, N. Spehner, et à laquelle avait participé G. Ethier, M. Leduc, P. Blaquièrre, Jimmy et votre humble serviteur; les conversations continuèrent d'aller bon train, et le tout mena jusqu'aux petites heures du matin.

Pendant les quelques jours qui suivirent, J. Guieu s'occupa de choses et d'autre personnelles. Finalement, il partit pour New-York où des questions d'ordre littéraire devaient être réglées avec un éditeur américain.

Personnellement, de ces quelques jours passés entre "gens de métier", j'en retire une bonne satisfaction personnelle, de nouveaux liens d'amitié et l'espoir que des manifestations semblables se répéteront, ici comme ailleurs, entre chercheurs voués au même but.

# INFORMATIONS



## RESEAU UFO QUEBEC

## COLLABORATEURS REGIONAUX

### UN MOT DU DIRECTEUR, WIDO HOVILLE

Après plus d'un an d'opérations de UFO-QUEBEC, je désire faire le bilan de nos activités.

Tout d'abord, je voudrais remercier tous les abonnés de leur support continu à la revue, ainsi que pour toutes les lettres d'encouragement reçues à date.

La publication de la revue UFO-QUEBEC nous a apporté énormément de courrier de la Province de Québec, du Canada et du monde entier. Dans la mesure du possible nous avons essayé de répondre à chaque lettre, que ce soit pour un renseignement ou pour un abonnement.

UFO-QUEBEC compte maintenant environ 400 abonnés, ici au Québec et à l'étranger. Beaucoup de mon temps a été utilisé pour les relations publiques à date, ainsi que pour l'organisation de la revue. Le temps est maintenant venu de m'occuper un peu plus de la véritable recherche sur les UFOs, et de laisser de côté la bureaucratie.

Depuis un certain temps déjà j'ai fait appel à différentes gens susceptibles de servir comme collaborateurs régionaux de la revue, et je voudrais ici renouveler ma demande de m'écrire si vous désirez collaborer avec nous, bénévolement.

Les candidats devront cependant remplir certaines exigences, dont en voici quelques-unes :

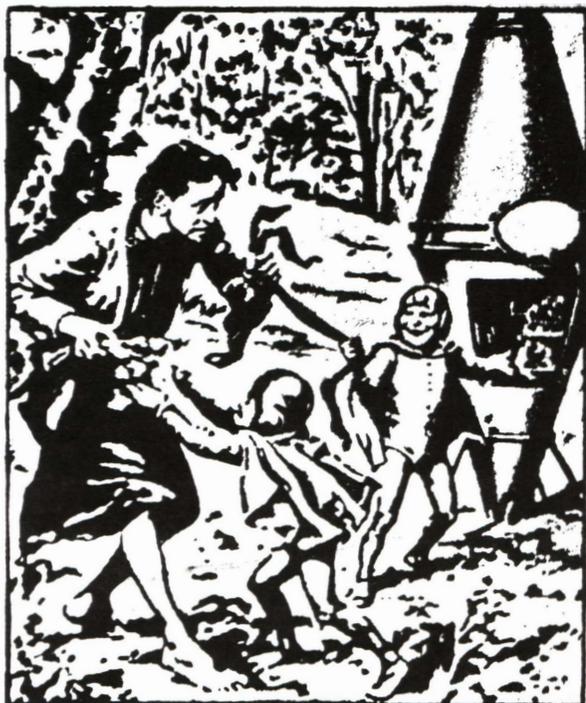
- 1- Avoir 18 ans ou plus.
- 2- Avoir un intérêt principal dans l'étude des UFOs.
- 3- De préférence, avoir un métier, ou une profession, et une instruction qui se prêtent à l'étude sur les UFOs : astronome, biologiste, physicien, policier, opérateur de radar, photographe professionnel, ingénieur, technicien, etc. ).
- 4- Pouvoir se déplacer pour effectuer sur place des enquêtes.

Tout candidat devra remplir une formule d'application pour Collaborateur Régional. Les noms et adresses ne seront pas publiés dans la revue; toutefois, nous publierons de temps en temps une carte du Québec avec les endroits où se trouvent les collaborateurs régionaux. Les témoins qui voudront communiquer avec vous recevront vos adresses par l'intermédiaire de UFO-QUEBEC. Nous espérons de ce fait protéger votre personne des abus de la publicité nefaste à notre recherche.

Alors, si la recherche sur les UFOs vous tient à coeur, et si vous voulez sacrifier un peu de votre temps de liberté pour la recherche ufologique, soyez les bienvenus.



**L'Observation de Bernice Niblett Vancouver B.C Mars 1967**



**Rosa Lotti avec les deux  
Humanoides Italie 1954**



**Le site d'atterrissage \* Ω**